

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2998 - MERCREDI 23 AOÛT 2017

NOUVEAU GOUVERNEMENT

35 ministres contre 38 dans
l'équipe sortante

Le gouvernement Mouamba 2, rendu public ce 22 août par Florent Tsiba, ministre d'Etat, directeur du Cabinet du président de la République, est composé de 35 membres. La nouveauté en est la présence d'un vice-premier ministre chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, en la personne de Firmin Ayessa, jusque-là ministre d'Etat, directeur du cabinet du

président de la République.

On note l'arrivée de Fidèle Dimou, ancien préfet du Kouilou, nommé aux Transports, à l'aviation civile et à la marine marchande, Hugues Ngouelondélé qui prend les Sports et l'éducation physique et quitte la Mairie de Brazzaville, ou encore Dieudonné Moyongo, ancien commissaire général du Fespam, nommé ministre de la Culture et des arts. Pas

beaucoup de changement, il est vrai, même si quelques ministres ont changé de portefeuille.

Par décret présidentiel, Florent Tsiba et Euloge Landry Kolélas ont été nommés respectivement, directeur du cabinet du président de la République, et Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants

Pages 2,16

VILLE DE BRAZZAVILLE

Réception du
module municipal
des Tours jumelles

Le député maire de la ville de Brazzaville (désormais ministre des Sports) a réceptionné provisoirement, le 21 août, le module municipal implanté dans les Tours jumelles réalisées par la société Architecture du marbre. Le module municipal placé au 5e niveau de l'immeuble à 15 étages est le fruit d'un partenariat public-privé. Il compte plusieurs locaux équipés incluant des bureaux, salles de réunions, coins de repas et dépôts ayant une vocation commerciale.

Page 5



INTERVIEW

Lucien Pambou : « Le Congo
n'a pas menti »

Analysant, dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, la situation économique du Congo, l'économiste Lucien Pambou a estimé que le Congo n'a pas men-

ti au Fonds monétaire international (FMI) au sujet de sa dette.

« Il ne s'agit pas d'un mensonge mais d'un mode de calcul qui ne retient pas un certain nombre d'éléments de la dette, comme une partie des emprunts gagés sur le pétrole », estime notamment cet universitaire congolais évoluant en France.

S'il pense que le recours au FMI est une solution recommandée par le pragmatisme économique de court et moyen termes, M. Pambou suggère tout de même, pour le long terme, qu'il faut que le Congo réfléchisse de façon méthodique, à travers une conférence économique et budgétaire articulée autour de la diversification et sur les chantiers à entreprendre en priorité.

Page 10

PETIT COMMERCE

La petite monnaie fait-elle réellement
défaut dans les échanges ?

Des querelles entre clients et vendeurs de toutes sortes autour de la monnaie font resurgir ces derniers jours la question de la disponibilité des pièces d'argent. Offreurs de petits services à l'instar du transport urbain et vendeurs en détail accusent la prolifération des jeux de loterie.

La situation, encore ombreuse, source de nombreux désagréments dans les échanges commerciaux ne manque pas pourtant d'interpeller les décideurs. « Ce n'est pas notre faute. Les casinos des Chinois ont bloqué les pièces. Trouver la petite monnaie devient difficile », s'est défendu un contrôleur de bus qui lançait « 1000F, 500 pas de monnaie ».

Page 3

ÉDITORIAL

Urgence

Page 2

ÉDITORIAL

Urgence

Si tôt constituée autour de l'ancien et nouveau Premier ministre Clément Mouamba, la nouvelle équipe ministérielle va devoir faire preuve d'un engagement, d'un dynamisme, d'une volonté d'agir dont il existe peu de précédents dans le cours de notre Histoire. Confrontée aux problèmes de toute nature que les difficultés financières ont générés ces derniers mois, elle n'aura droit ni à l'erreur, ni au temps c'est-à-dire à la durée.

Disons-le cependant clairement au risque de paraître décalés par rapport aux dures réalités du temps présent : le Congo a toutes les chances de se redresser très vite si le nouveau gouvernement a pleinement conscience de la mission qui lui est confiée et si les ministres qui le composent s'emploient à mener celle-ci à bien dans les délais impartis qui sont très courts.

Notre pays dispose, en effet, de ressources considérables qu'il est loin, très loin, d'avoir valorisé : sa population est suffisamment nombreuse, jeune, active pour mettre en valeur ses richesses naturelles, agricoles notamment, et ne demande qu'à œuvrer dans ce but; son territoire est suffisamment vaste et divers pour que se développe rapidement une économie plus équilibrée, c'est-à-dire moins dépendante des hydrocarbures et plus diversifiée; les institutions dont il s'est doté ces deux dernières années sont bien adaptées au monde actuel; sa sécurité intérieure est assurée sur des bases solides même si la crise qui affecte une partie du département du Pool donne à penser le contraire; le poids de sa dette intérieure et extérieure n'est pas tel qu'il puisse l'empêcher de franchir rapidement les obstacles qui s'élèvent sur sa route.

Dans un tel contexte il est évident que si l'Etat met sans tarder de l'ordre dans ses propres affaires et si le nouveau gouvernement s'emploie à appliquer sans délai les instructions qui lui ont été données par la plus haute autorité de la République un grand bien sortira des difficultés présentes. Nous en avons fait l'expérience il n'y a pas si longtemps alors même que les obstacles élevés sur notre route par la division de la nation congolaise étaient infiniment plus grands.

Croire en des lendemains meilleurs ne relève pas de l'utopie, mais du simple bon sens.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Des changements au Cabinet du chef de l'Etat

Florent Tsiba et Euloge Landry Kolélas ont été nommés respectivement, directeur du cabinet du président de la République, et Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants.

Florent Tsiba nommé directeur du cabinet du président de la République

Plusieurs fois ministre, général à la retraite des Forces armées congolaises et fidèle du chef de l'Etat, Florent Tsiba a été nommé par décret présidentiel n°2017-372 du 22 août 2017 ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République. Il remplace Firmin Ayessa qui était en poste depuis 2007.

Euloge Landry Kolélas nommé Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants



Florent Tsiba (DR)

Ministre du Commerce extérieur et de la consommation dans le gouvernement Mouamba 1, Euloge Landry Kolélas a été nommé par décret présidentiel n°2017-374 du 22 août 2017 au poste de



Euloge Landry Kolélas (DR)

Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants, en remplacement de Norbert Dabira. Le président du MCDDI quitte ainsi le gouvernement pour le cabinet du chef de l'Etat.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba échange avec Abdoul Karim Meckassoua

En séjour de travail au Congo, le président de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine (RCA), Abdoul Karim Meckassoua a échangé le 21 août à Brazzaville avec son homologue congolais Isidore Mvouba sur les missions essentielles dévolues au Parlement.

« Je tenais à féliciter le président de l'Assemblée nationale du Congo. C'est un homme d'expérience. Je peux vous assurer qu'à la tête du parlement, la représentation nationale congolaise gagnera énormément en expérience parce que c'est un homme d'Etat. Il a déjà dirigé le gouvernement, il connaît tous les arcanes. Et, on a échangé sur les missions essentielles de l'Assemblée nationale à savoir voter les lois, les bonnes lois; contrôler le gouvernement et faire des propositions dans l'intérêt de nos gouvernements », a-t-il déclaré.

Jean Jacques Koubemba



Abdoul Karim Meckassoua à gauche lors des entretiens (Adiac)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LEKOUMOU

La DDSEL engagée dans le développement agricole

Booster la production végétale, animale, la pisciculture et bien d'autres domaines du secteur agricole est le combat que mène l'Association Dynamique pour le Développement Socio-économique de la Lékoumou (DDSEL) sous la présidence d'Irène Mboukou-Kimbatsa depuis près de trois ans.

« Nous accompagnons les agriculteurs de la production à la commercialisation », a expliqué Irène Mboukou-Kimbatsa, la présidente de la DDSEL, elle-même docteur en écologie des sols, diplômée d'études supérieures dans la gestion des systèmes agro silvo-pastoraux en zone tropicale, par ailleurs, ingénieure agronome. Avec l'appui des partenaires, la DDSEL vient en aide aux détenteurs de projets et ceux qui opèrent déjà dans les domaines agricoles des zones rurales du département de la Lékoumou. L'association a notamment procédé à la vaccination des petits ruminants (moutons, cabris...) pour les protéger contre la peste ayant dévasté la production animale. Son expertise au service des

agriculteurs les ont permis d'endiguer la mosaïque de manioc : une maladie qui réduit considérablement les rendements de cette denrée alimentaire.

A en croire la présidente de la DDSEL, son association fait en sorte que les producteurs ne puissent pas travailler uniquement pour l'auto consommation. « Nous avons construit deux ponts de franchissement dans le district de Mayéyé notamment pour leur permettre de commercialiser leurs produits », a indiqué Irène Mboukou-Kimbatsa. La construction des forages dans le district de Bambama a permis d'acheminer l'eau dans les zones où elle manquait cruellement et où près de 80% de femmes sont impliquées

dans les activités agricoles au sens large du terme.

Le social...

L'action de la DDSEL n'est pas orientée uniquement dans la production végétale et animale. Le social n'étant pas mis en marge, l'association a organisé la formation de plusieurs jeunes filles mères dans la confection des vêtements spécifiquement des maillots de sport. « Dans pas longtemps, peut-être, nous mettrons à la disposition des dirigeants sportifs et de leurs équipes des équipements sportifs made in Congo », a-t-elle déclaré. L'association est aussi venue à la rescousse des familles sinistrées.

Elle œuvre pour l'heure dans le département de la Lékoumou. Mais projette d'étendre son action progressivement sur toute l'étendue du territoire national. Sa présidente, Irène Mboukou-Kimbatsa, s'est dit



La présidente de la DDSEL évoquant l'action de son association / Crédit Adiac

satisfaite du bilan qu'elle juge positif en deux ans et demi d'existence. Les ambitions de l'association pour l'avenir sont

encore plus grandes au profit du développement agricole et des populations.

Rominique Nerplat Makaya

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

Un plan d'actions en vue, pour régir la culture du palmier à huile

Les cadres du ministère de l'Agriculture, les membres du secteur privé et de la société civile de la République du Congo sont en train de préparer un plan d'actions et une plate-forme permettant de développer de façon durable l'huile de palme, sans détruire les forêts naturelles.

Présidant les travaux d'ouverture, le chargé des affaires courantes au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, Michel Elenga, a réitéré l'engagement du Congo à travailler étroitement avec tous les acteurs de la filière huile de palme, en vue de lutter contre la déforestation non planifiée, puis promouvoir la production de la culture du palmier à huile en savane grâce à une recherche agronomique bien soutenue.

Notons que le Congo, dont 60% du territoire est couvert par la forêt, est devenu l'une des destinations africaines les plus privilégiées pour les investissements dans la filière palmier à huile. Leur développement pourrait, cependant, avoir des conséquences néfastes, si des mesures adéquates ne sont pas prises à tous les niveaux de la chaîne de production pour gérer ces impacts négatifs.

C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan national de développement (PND), le gouvernement s'est inscrit dans une dynamique de diversification de l'économie à travers le secteur agricole. Pour le palmier à huile, par exemple, le plan de développement du secteur agricole prévoit un niveau d'exportation de 350.000 tonnes par an, d'ici à 2035, avec environ 100.000 hectares en plantations industrielles et villageoises. L'approche stratégique de la mise en œuvre de ce PND est basée sur un certain nombre de principes d'intervention, notamment le développement durable, respectueux des contraintes environnementales et sociales. C'est dans ce cadre que le Congo s'est engagé dans l'initiative de l'Alliance pour les forêts tropicales.

Pour mettre en place ce plan d'actions, le Congo est appuyé par les ONG environnementales, World Ressources Institute et Proforest.

Lopelle Mboussa Gassia

FINANCES

La petite monnaie fait-elle réellement défaut dans les échanges?

Observée ces derniers temps, la rareté des pièces de monnaie est parfois à l'origine des querelles entre acheteurs et vendeurs ou équipages de bus de transport en commun et usagers. Pour certains, cette situation est consécutive à la prolifération des jeux de loterie dans la capitale.

A l'arrêt de bus de la Gare du Chemin de fer Congo océan (CFCO) au centre-ville de Brazzaville, un

« C'est difficile au bout de plusieurs heures, car même les collègues refuseront de vous faire la monnaie. Parfois, je suis obligée de me déplacer pour trouver des pièces. Et cela ne plaît pas aux acheteurs »

mini bus traîne à prendre des usagers à destination du Plateau des 15 ans, dans le 3ème arrondissement. Dans un temps péremptoire, le chauffeur lance que seuls les usagers ayant des pièces de monnaie devraient monter dans le bus. « Même pas ceux qui ont 500 F CFA. Car, je n'ai pas de petite monnaie », argue-t-il.

Même son de cloche pour le deuxième bus dont l'équipage

déclare : « Pas de billets, nous n'avons pas de pièces ». « Ce n'est pas notre faute. Les casinos ont bloqué les pièces. Trouver la petite monnaie devient difficile », ajoute-t-il.

Si les équipages de bus déplorent l'indisponibilité des pièces de monnaie, les usagers accusent des difficultés à gagner leur destination à temps. Car, même lorsqu'on veut faire la monnaie auprès d'un vendeur ambulant avant de monter dans un bus, l'obligation est souvent faite d'acheter un article.

A la paroisse Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville, Yves s'est vu refuser une course de taxi sur une courte distance pour avoir proposé 700 FCFA au conducteur. « Si vous avez 700 FCFA, c'est d'accord. Parce que je n'aurai pas de pièces à vous donner », lance le chauffeur de taxi.

Les échos de ces échanges avec des vendeurs viennent également des marchés. Christine qui vend des « divers » au marché Total à Bacongo, avoue être embarrassée lorsqu'elle n'a pas de petite monnaie. « C'est difficile au bout de plusieurs heures, car même les collègues refuseront de vous faire la monnaie. Parfois, je suis obligée de me déplacer pour trouver des pièces. Et cela ne plaît pas aux acheteurs », explique-t-elle. Des exemples sont multiples.

Les nouveaux « casinos » pointés du doigt

Il fut des années où la rareté des

pièces de monnaie était attribuée à des fabricants des bijoux en or ou en argent. L'arrivée des machines à sous disséminées à travers les rues de Brazzaville serait aussi à l'origine de cette situation.

Ces caissons lumineux, de petite taille, à plusieurs boutons jaunes où la mise minimale est de 100 FCFA, seraient à l'origine de la « confiscation » des pièces de monnaie, selon certains Brazzavillois. Ces machines communément appelées « casino », en référence aux salles de jeu, sont concédés à travers un contrat avec un gérant qui bénéficie jusqu'à 20% des recettes.

Avec des gains allant jusqu'à 5.000 FCFA en pièces de 100 FCFA, peut-on considérer que ces objets thésaurisent la petite monnaie ? Difficile de répondre devant l'absence d'enquêtes habilitées.

Pourtant, la difficulté à trouver des pièces d'argent en franc CFA peut révéler des imperfections des politiques économiques et des comportements de certains corps de métiers dans la libre circulation de la monnaie. Des pistes, éventuellement, pour des administrations compétentes.

Car une économie où les petites activités sont prépondérantes nécessite également que les petites coupures de monnaie soient disponibles pour couvrir librement les transactions désirées par les utilisateurs.

Quentin Loubou

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des **Gestionnaires de comptes** :

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le métier ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout;
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **31 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un **agent de trésorerie**.

PROFIL RECHERCHE :

- BAC + 4 en Finance, Economie ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception peut-être faite pour les jeunes détenteurs d'un master (BAC+5) avec mention d'un pays de l'OCDE ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, dans l'un des pays de l'OCDE ou en Chine;
- Avoir de bonne connaissance du métier de la finance, du marché financier ainsi que du marché de capitaux;
- Avoir de bonne connaissance dans le domaine mathématique et logique ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir une parfaite maîtrise du pack office ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout non négligeable ;
- Avoir le sens des responsabilités et des initiatives ;
- Avoir de bonne compétence en communications.
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux, dynamique et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **31 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (e) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Une institution financière de la place recrute un **Gestionnaire RH**, Chargé de la Paie de l'Administration du Personnel et des Œuvres Sociales.

Qualifications requises :

- Bac + 3 en Finance, Gestion Financière et Comptable, Gestion des entreprises, Management des Ressources Humaines;
- Avoir une expérience cumulée d'au moins 3 ans dans le domaine de la Paie, de l'Administration du personnel des Œuvres Sociales et des Ressources Humaines en générale ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir une maîtrise parfaite des outils de Gestion des Ressources Humaines ;
- Avoir des notions de Comptabilité et de fiscalité ;
- Avoir une très bonne maîtrise du logiciel de paie (SOPRA BANKING ou DELTA BANKING) et de Microsoft Office serait un atout;
- Savoir superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire,
- Avoir de très bonne aptitudes organisationnelles et une excellente capacité d'administration
- Savoir préparer tous les documents règlementaires liés à la gestion du personnel
- Savoir élaborer les tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)

- Savoir collaborer avec les institutions sociales et administratives
- Savoir garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales au sein de l'établissement
- Avoir le sens du traitement approprié des données se rapportant au personnel (confidentialité, protection des données)
- Avoir de très bonnes connaissances en français, la maîtrise de l'anglais ou du chinois serait un atout;
- Etre autonome et capable de travailler sous pression
- Avoir le sens des relations humaines, un bon esprit d'écoute et des aptitudes en gestion de conflits serait un plus ;
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs
- Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **01 Septembre 2017** à 17h.
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMERIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Presse

- Quotidien
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux

Offset

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Depliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers



+242 06 9510773
+242 05 6291317
imp.bc@adiac-congo.com

VILLE DE BRAZZAVILLE

Réception du module municipal des Tours jumelles

Le député maire de la ville de Brazzaville (désormais ministre des Sports), Hugues Ngouélondélé, a réceptionné provisoirement, le 21 août, des mains de Franco Villarecci, directeur de la société Architecture du Marbre le module municipal implanté dans les Tours jumelles.

Le module municipal, œuvre du partenariat public-privé, est fixé au cinquième niveau de l'immeuble à quinze étages. A vocation commerciale, il est le résultat d'une convention de cession d'un terrain municipal.

Étalé sur une superficie de 1000 mètres carrés, ce patrimoine immobilier rapporte à la commune de Brazzaville un total de 6 blocs, 42 locaux équipés, incluant 21 bureaux, deux salles de réunions, 9 salles d'eau, 6 coins de repas et 4 dépôts.

« Le module municipal des locaux ainsi que les autres locaux commerciaux, de bureau et d'habitation sont le résultat d'une convention de cession d'un terrain municipal, convention assise sur l'application d'un modèle économique déterminé », a indiqué Jean François Apoko, conseiller à l'urbanisme et aux logements à la mairie centrale.

En 2004, le gouvernement du Congo avait offert aux villes et aux collectivités locales un ins-

trument juridique pour consolider le partenariat public-privé.

Le partenariat public-privé (PPP) est un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public et/ou des usagers du service qu'il gère. Ce mode de financement est présent dans de nombreux pays sous des formes variées.

« Nos villes sont aussi membres de la communauté internationale. Toutes les instances internationales, multilatérales, bilatérales ou associatives reconnaissent que le PPP demeure un moyen de financement innovant et efficace. Il est recommandé à nos villes et à nos collectivités locales par ces institutions internationales de coopération parce que les ressources propres des collectivités sont structurelle-

ment limitées », a reconnu Jean François Apoko. En effet, la loi de 2008 sur le foncier urbain encourage la rénovation urbaine et l'amélioration de leur capacité de prise d'initiatives en recourant aux moyens innovants de financement. Selon les estimations d'un expert de l'immobilier et de l'urbanisme, la mise en œuvre du projet Tours jumelles créera plus de mille emplois directs et indirects. Et, la ville de Brazzaville va gagner en améliorant la qualité urbano-architecturale du bâti.

Rappelons par ailleurs que la construction de ces Tours jumelles à Brazzaville est un grand projet immobilier qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'urbanisme et de l'habitat du Congo.

La ville de Brazzaville, par le biais de ce complexe immobilier réalise partiellement son plan directeur d'urbanisme notamment par la densification des logements, le caractère commercial, administratif et résidentiel et l'amélioration de la mobilité urbaine avec la mise à disposition des usagers d'un parking capable de recevoir 200 véhicules dans cette zone de forte fréquentation.

Fortuné Ibara

BRAZZAVILLE

Les pères spiritains d'Afrique et de l'Océan indien réfléchissent sur leur mission au sein de l'Eglise

La Conférence des circonscriptions d'Afrique et de l'Océan Indien (CCAI) a ouvert, le 22 août à Brazzaville, une réunion des pères spiritains. Au cours de ces assises, ces religieux missionnaires réfléchiront sur la réussite de la mission au sein de leur espace géographique.

Trente-un spiritains et formateurs venus de ces deux régions prennent part à cette réunion. Pendant six jours, autour du thème: « Solidarité et mission », ces hommes de Dieu réfléchiront sur les stratégies et mécanismes à mettre en exergue pour renforcer la solidarité au sein de la congrégation, notamment dans l'espace africain et des Iles de l'Océan indien. « Nous sommes en train de réfléchir pour mettre en place une synergie qui va accompagner toute cette formation spiritaine, adaptée avec les réalités africaines et de l'océan indien. Cette rencontre est aussi une occasion pour les uns et les autres de se connaître », a précisé le supérieur provincial des spiritains du Congo, Toussaint Ngoma Foumanet. Ces pères spiritains échangeront aussi sur des questions de paix, de justice, d'intégrité, d'éducation, de formation et de développement au sein de ces deux régions dans ces zones géographiques.

Les spiritains sont des prêtres ou religieux qui travaillent pour l'annonce de l'évangile à travers le monde. Au niveau mondial, ils sont à ce jour 5300 qui travaillent au quotidien pour vulgariser l'œuvre de Dieu.

La province du Congo compte au total 60 spiritains dont 20 travaillent sur place au pays.

Les travaux de la Conférence des circonscriptions d'Afrique et de l'Océan indien se clôtureront le 27 août par une messe d'action de grâces à la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Firmin Oyé

CAMEROUN

Conférence internationale des parlementaires panafricains sur l'intégration

Yaoundé, la capitale du Cameroun accueille du 22 au 26 août une conférence internationale des parlementaires africains, avec la participation d'experts, universitaires, partenaires au développement, leaders politiques africains, législateurs et autres spécialistes.

L'initiative de cette conférence internationale qui se déroulera en présence du président camerounais Paul Biya émane du Parlement panafricain (PAP). Le thème de la rencontre est : « L'intégration politique et socio-économique du continent africain : rôle du parlement panafricain ». Le ministre camerounais de la Communication, Issa Tchirouma Bakary, a souligné le leadership du président Paul Biya en Afrique, le climat de paix et de stabilité, pour justifier le choix du Cameroun comme lieu-dit de cette manifestation.

Le président du PAP, Roger Dang Nkodo, a rappelé le rôle de l'institution dans l'intégration continentale : « Le Parlement ne va pas légiférer sur les constitutions des pays mais sur les sujets d'intérêt commun aux Etats membres ». C'est le cas sur le terrorisme, la crise économique, les questions de migrations, le changement climatique, etc.

Roger Dang Nkodo a souligné le mandat consultatif du PAP dont l'échéance arrive à son terme, tout

en insistant sur l'intégration continentale, prenant le Cameroun pour exemple, dans « sa volonté d'intégrer toutes les communautés africaines, le panafricanisme de

«Le Parlement ne va pas légiférer sur les constitutions des pays mais sur les sujets d'intérêt commun aux Etats membres»

son président Paul Biya, le rôle des parlementaires, représentants des peuples, la recherche de l'appropriation de l'institution par les peuples, car leur action va pouvoir booster l'intégration du continent».

« Notre premier rôle est donc de faire connaître le PAP à tous les peuples du continent afin de pouvoir parler en leur nom. Nous parlons au nom des peuples, même si l'intégration de l'Afrique concerne d'abord

les Etats. C'est pourquoi il y a eu l'Organisation de l'unité africaine puis l'Union africaine. Et qui dit « union » dit adhésion de tous les peuples. Il ne saurait donc avoir de comparaison entre l'action des chefs d'Etat et celle qui doit se faire au niveau du Parlement panafricain », a-t-il dit.

Roger Dang Nkodo a également rappelé l'objectif des assises de Yaoundé : oeuvrer pour la ratification des instruments juridiques d'intégration par les Etats-parties, les internaliser dans les lois de chaque pays, faire évoluer les différentes Communautés économiques régionales (CER), faire évoluer le niveau d'intervention du PAP pour participer à l'évolution de ces sous-ensembles régionaux. Le forum de Yaoundé doit boucler la ratification du Protocole de Malabo. « Nous allons commencer à voter le budget de l'organisation [...]. La dernière conférence des présidents de chambres du continent qui vient d'avoir lieu à Midrand a pris une résolution ferme en ce qui concerne la ratification. La date butoir, c'est décembre 2017. Il est donc temps que le PAP passe à une autre étape », a conclu son président.

Noël Ndong

GABON

Deux opposants à des postes institutionnels dans le nouveau gouvernement

Un léger remaniement ministériel a été annoncé lundi par la présidence gabonaise. Deux opposants modérés ont été nommés à des postes institutionnels dans cette nouvelle équipe composée de 38 membres contre 40 dans la précédente.

Ce gouvernement se caractérise par quelques changements alors que les poids lourds restent en place. En ce qui concerne les changements, notons que le ministre des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet-Boubeya, a été remplacé par Noël Nelson Messone, un ancien représentant du Gabon auprès des Nations unies. Par ailleurs, le Premier Emmanuel Issoze Ngondet, le ministre de la Communication, Alain-Claude Bilie-By-Nze, le ministre des Affaires présidentielles et de la Défense nationale, Etienne Massard, ou encore le ministre de l'Economie, Regis Immongault ont gardé leurs postes.

La nouvelle équipe gouvernementale comprend aussi des membres issus du parti d'opposition Union nationale (UN) comme Estelle Ondo (Transport) et Patrick Eyogo Edjang (Eaux et Energie). La première est déjà exclue du parti alors que le second doit faire l'objet d'une procédure disciplinaire, selon cette même formation politique.

La vice-présidence de la République a été restaurée et le poste confié à l'ex-candidat de l'élection présidentielle de 2016, de Pierre-Claver Maganga. Quant à la présidence du conseil économique et social, elle revient à René N'Demezoo Obiang, ex-directeur de campagne de Jean Ping, rival du président Ali Bongo Ondimba à la présidentielle de l'année dernière. Ces deux responsables doivent leur nomination à ces postes pour avoir participé au dialogue politique proposé par Ali Bongo Ondimba après sa réélection. L'une des missions confiées à ce gouvernement dans la perspective des élections législatives prévues en 2018, sera de traduire en textes de loi les conclusions dudit dialogue. Par ailleurs, le ministre de l'Economie devra mettre en œuvre le programme du Fonds monétaire international (FMI), qui a approuvé en juin un prêt de 642 millions de dollars au Gabon pour relancer l'économie, moyennant des recommandations sur « l'assainissement budgétaire ».

Depuis l'élection contestée d'Ali Bongo Ondimba, Jean Ping se proclame toujours « président élu ». Vendredi, il a lancé un appel à la désobéissance civile qui, pour l'instant, n'a reçu aucun écho majeur.

Nestor N'Gampoula

BRÈVES

NIGER

L'armée nigérienne annonce avoir tué une quarantaine de combattants de la secte islamiste Boko Haram dans la zone de Barwa, au nord-ouest de Diffa. Un soldat de l'armée nigérienne a également perdu la vie à la suite des blessures reçues dans des combats. Les Forces de défense de sécurité (FDS) ont mené une opération de ratissement dans la zone du 19 au 20 août.

SOUDAN

Une responsable de l'ONU a appelé les donateurs à accroître l'aide humanitaire au Soudan, ayant reçu moins d'un quart des 804 millions de dollars dont elle a besoin. Seulement 23% de l'aide humanitaire avait été levée pour 2017, soit environ 182 millions de dollars. Compte tenu des ressources limitées, l'organisation internationale devra, selon elle, ajuster le nombre de personnes bénéficiaires de cette assistance. Environ 2,5 millions de personnes ont reçu une aide humanitaire au Soudan depuis le début de l'année. Des centaines de milliers de Soudanais vivent toujours dans des camps après avoir été déplacés par un conflit sanglant au Darfour, dans l'ouest du pays.

VATICAN

Le pape François a demandé l'octroi de « visas temporaires spéciaux » pour les migrants fuyant des zones de conflits, dans un texte sur le phénomène migratoire dans lequel il rejette « les expulsions collectives et arbitraires ». « Un plus grand nombre » de pays doivent favoriser l'ouverture de « couloirs humanitaires pour les réfugiés les plus vulnérables », préconise le souverain pontife. Il se montre en outre opposé « à la détention pour ceux qui entrent sur le territoire national sans autorisation ». Dans les pays d'accueil, les étrangers doivent avoir accès « à l'assistance sanitaire nationale et aux systèmes de pension », recommande le Saint siège, qui rappelle aussi qu'ils doivent jouir de la liberté de leur pratique religieuse.

CAMEROUN

Le gouvernement camerounais a annoncé le déblocage d'une somme de 180 milliards de Fcfa pour procéder au paiement de la dette intérieure et stimuler la consommation locale. Sur les 180 milliards de Fcfa, 100 milliards seront affectés au paiement de la dette intérieure et 80 milliards seront mis à la disposition des banques pour les crédits aux entreprises. Au mois de juillet 2017, la dette publique du Cameroun était de 5383 milliards de Fcfa, d'après la Caisse autonome d'amortissement, l'institution étatique en charge de la gestion de la dette du pays.

CENTRAFRIQUE

Bria, dans le nord-est de Bangui, a été le théâtre de nouveaux affrontements entre les combattants anti-balaka et ex-seleka. Le bilan est estimé à 13 morts. Au moins 20 blessés ont été recensés au niveau de l'hôpital, pour la plupart des combattants des deux camps et quelques civils. Des affrontements ont déjà eu lieu les jours précédents à Bria et, selon le docteur Michel Ambapo, « le nombre des morts avoisine la trentaine, si l'on compte ceux de mardi et mercredi dont certains n'ont pu être dénombrés par le corps médical ». La Minusca, présente sur place, n'a fait état d'aucun bilan, avant d'indiquer que ses Casques bleus étaient « à pied d'œuvre pour contenir » ces nouvelles violences.

J.M.L. et RJDH

CENTRAFRIQUE

Plus de 100 incidents contre les humanitaires en six mois

La journée mondiale de l'aide humanitaire a été célébrée le 19 août dernier sous fond d'inquiétudes. Le nombre d'incidents ciblant les humanitaires en Centrafrique est évalué entre 100 et 200 de janvier à juillet 2017.

La persistance des violences dans le pays rend difficile l'accès dans les régions où les besoins d'aide d'urgence sont pourtant critiques. Cette commémoration a permis de sensibiliser le public sur les activités des ONG, mais aussi de dire non aux attaques contre les civils et les humanitaires. « Entre janvier et juillet de cette année, 100 à 200 incidents ont ciblé les humanitaires alors que plus de 800 civils ont péri durant cette même période », indique Yves Ambomou Guicha, qui travaille à

l'ONG World Vision.

Cette année, la communauté humanitaire a célébré cette journée autour du slogan « *Les civils ne*

« Entre janvier et juillet de cette année, 100 à 200 incidents ont ciblé les humanitaires alors que plus de 800 civils ont péri durant cette même période »

sont pas une cible ». « Début août, 9 volontaires de la Croix Rouge ont été tués dans les violences à Gambo dans le sud-est. A cela s'ajoutent les nombreux cas de braquage des bases des ONG par des hommes armés », se plaint Belfort Gobou, coordonnateur médias à Search for

Common Ground.

Le Coordonnateur humanitaire en République centrafricaine, Najat Rochdi, a déploré que les déplacements forcés privent encore 13% de la population centrafricaine de ses droits les plus fondamentaux. Face à la détérioration de la situation, la ministre des affaires sociales, Virginie Baikoua, appelle à une mutualisation des efforts.

La République centrafricaine traverse à nouveau depuis le début de l'année 2017 une période d'instabilité notamment marquée par une forte recrudescence de la violence. Le nombre de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire est passé de 2,2 en janvier à 2,4 millions en juin 2017. Aujourd'hui, 600 000 personnes sont déplacées sur l'ensemble du territoire.

Josiane Mambou Loukoulou

La Croix-Rouge veut transférer ses volontaires à Bangui

L'ONG envisage le transfert à Bangui de ses volontaires déplacés au sud du pays notamment à Gambo et Bangassou après les attaques armées. Plusieurs volontaires de la Croix-Rouge ont été tués, d'autres blessés dans les tensions sécuritaires au sud du pays. Les conditions des volontaires blessés accueillis au centre hospitalier de Bangassou restent encore préoccupantes selon la Croix-Rouge,

suite à la recrudescence des violences. C'est dans ce contexte que le staff managérial de la Croix-Rouge centrafricaine a envisagé leur transfert pour une meilleure prise en charge globale.

Le président de la CRCA, pasteur Antoine Mbaogo Bogo a annoncé ce transfert pour des raisons humanitaires. « Le vendredi 18 août nous avons tenu une réunion afin de décider le transfert des volon-

naires victimes des atrocités. Leurs conditions humanitaire, sécuritaire, alimentaire restent déplorables à Bangassou », a-t-il regretté.

La décision de la Croix-Rouge de transférer sur Bangui intervient deux jours après la célébration de la journée des humanitaires à travers le pays. Plusieurs ONG ont été attaquées, dont les volontaires de la Croix-Rouge et leur symbole.

J.M.L. et RJDH

3.671.000 FCfa pour relancer la filière coton à Sibut

Les cotonculteurs de Sibut dans la Kémo ont reçu, le samedi 19 août, du projet de relance aux activités du coton des sommes représentant leurs produits.

Le paiement des arriérés de coton aux cotonculteurs de la Kémo intervient sept mois après celui des cotonculteurs de l'Ouhang au nord du pays par le président Faustin Archange Touadera. La commune de Guifa dans la sous-préfecture de Sibut est une

« Nous poussons un ouf de soulagement, car depuis qu'on a ramassé le coton, nous désespérons parce que nous ne savons pas si on va nous payer ou pas. Mais avec le paiement cela va nous encourager davantage à produire et relancer véritablement la filière coton durement touchée »



localité productrice de coton. La relance de l'agriculture qui passe par la culture de l'or blanc est une bouffée d'oxygène pour l'économie dans un contexte où les banques revoient à la baisse les prévisions de croissance du pays. Cette volonté politique du gouvernement de payer les arriérés du coton est saluée par les cotonculteurs. « Nous poussons un ouf de soulagement, car depuis qu'on a ramassé le coton, nous désespérons parce que nous ne savons pas si on va nous payer ou pas. Mais avec le paiement cela va nous encourager davan-

tage à produire et relancer véritablement la filière coton durement touchée », a indiqué Gédéon Bagaza, un cotonculteur de Sibut. Les responsables du projet de relance ont indiqué que les arriérés de l'année 2011 seront payés ultérieurement. La culture du coton est un pilier de la croissance économique du pays, elle a durement été touchée après la crise sécuritaire. La campagne cotonnière déjà amorcée s'annonce fructueuse selon la projection du département du développement rural.

J.M.L. et RJDH



AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN (E) ANALYSTE DE PROJETS A L'AGENCE DE LA BDEAC A POINTE-NOIRE (CONGO)

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute Un (e) Analyste de Projets/Chargé (e) d'Investissements pour son AGENCE à POINTE-NOIRE. Le (la) postulant (e) doit justifier d'une formation d'ingénieur ou d'économiste (BAC+5). Il (elle) doit être ressortissant (e) du Congo et âgé (e) de 45 ans au maximum au 31 décembre 2017.

POSTE

Le (la) postulant (e) exercera ses fonctions d'Analyste de Projets de développement au sein de l'AGENCE de la BDEAC à POINTE-NOIRE (CONGO). Le poste est de type local et réservé aux ressortissants de ce pays.

PROFIL DU POSTE

Sous la supervision du Chef d'Agence, l'Analyste de Projets sera chargé (e) des études et analyses techniques, économiques et financières des projets et programmes d'investissement soumis au financement de la Banque.

QUALIFICATION, EXPERIENCE, COMPETENCES ET APTITUDES

-Être au moins titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures en génie civil, génie industriel, électricité, télécommunications, ou équivalent. ou d'une maîtrise

universitaire en économie quantitative, macro-économie, économie de développement, planification du développement, économie des finances publiques ou en analyse de politiques économiques;

-Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans une institution de financement en qualité de chargé d'investissements, dans un bureau d'études en qualité de chargé des projets ou dans une administration nationale en qualité de chargé d'études;

-Avoir des aptitudes en évaluation technique, économique et financière des projets et programmes et des aptitudes pour la rédaction des notes de proposition d'intervention et de présentation aux instances de décision de la Banque;

-Avoir des aptitudes dans le suivi et la supervision de l'exécution des projets de développement, l'exploitation des rapports d'avancement des travaux et l'élaboration des tableaux de bord;

-Avoir de bonnes connaissances en élaboration des cahiers de charges pour les appels d'offres des études et travaux d'investissements;

-Avoir des aptitudes à intégrer des équipes de travail multidisciplinaires dans un environnement multiculturel;

-Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.) et de l'Internet;

-Maîtriser le français et/ou l'anglais; la connaissance éventuelle de l'espagnol constitue un atout.

DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés devront soumettre à la Banque une lettre de motivation rédigée en français accompagnée de : (i) Un CV détaillé faisant apparaître notamment leurs compétences professionnelles et leurs expériences dans le domaine concerné, (ii) Un Certificat de nationalité (iii) Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de (3) mois, (iv) Copies certifiées des diplômes.

Le dossier de candidature doit être déposé dans une enveloppe fermée, à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA BDEAC

Candidature pour le poste d'Analyste de projets de développement à l'Agence de la BDEAC à POINTE-NOIRE (CONGO)

Tél. : +242 06.652.96.71/73, +242 04.426.83.00

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO

BP : 1177 - BRAZZAVILLE

République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 30 Août 2017 à 12h00, heure de Brazzaville.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Seuls les candidats présélectionnés pour les tests et les interviews seront contactés

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN(E) ASSISTANT(E) COMPTABLE A L'AGENCE DE LA BDEAC À POINTE-NOIRE (CONGO)

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute Un(e) Assistant(e) Comptable pour son AGENCE de POINTE-NOIRE. Le (la) postulant (e) doit justifier d'une formation en Comptabilité (BAC+3). Il (elle) doit être ressortissant (e) du Congo et âgé (e) de 45 ans au maximum au 31 décembre 2017.

POSTE

Le (la) postulant (e) exercera ses fonctions d'Assistant(e) Comptable au sein de l'AGENCE de la BDEAC à POINTE-NOIRE. Le poste est de type local et réservé aux ressortissants de ce pays.

PROFIL DU POSTE

Sous la supervision du Chef d'Agence, l'Assistant(e)-Comptable sera chargé(e) d'assurer l'imputation, la saisie, l'analyse et le contrôle des différents comptes et états comptables de la Banque.

QUALIFICATION, EXPERIENCE, COMPETENCES ET APTITUDES

-Être au moins titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures en Comptabilité (BAC+3);
-Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans;
-Avoir des aptitudes techniques fondamentales en Comptabilité, analyse financière;
-Maîtrise d'un minimum des Normes IAS/IFRS;
-Avoir de bonnes connaissances des normes comptables spécifiques à l'activité de la BDEAC;
-Avoir des aptitudes à intégrer des équipes de travail multidisciplinaires dans un

environnement multiculturel;
-Avoir une bonne maîtrise des fonctionnalités informatiques Comptables et des différents applicatifs internes utilisés;
-Maîtriser le français et/ou l'anglais; la connaissance éventuelle de l'espagnol constitue un atout.

DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés devront soumettre à la Banque une lettre de motivation rédigée en français accompagnée de : (i) Un CV détaillé faisant apparaître notamment leurs compétences professionnelles et leurs expériences dans le domaine concerné, (ii) Un Certificat de nationalité (iii) Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de (3) mois, (iv) Copies certifiées des diplômes.

Le dossier de candidature doit être déposé dans une enveloppe fermée, à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA BDEAC

Candidature pour le poste d'Assistant(e) Comptable à l'Agence de la BDEAC à POINTE-NOIRE (CONGO)

Tél. : +242 06.652.96.71/73, +242

04.426.83.00

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO

BP : 1177 - BRAZZAVILLE

République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 30 Août 2017 à 12h00, heure de Brazzaville.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Seuls les candidats présélectionnés pour les tests et les interviews seront contactés.

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UNE ASSISTANTE DE DIRECTION A L'AGENCE DE LA BDEAC À POINTE-NOIRE (CONGO)

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute Un(e) Assistante de Direction pour son AGENCE de POINTE-NOIRE. Le (la) postulant (e) doit justifier d'une formation en Secrétariat/Assistanat de Direction. Il (elle) doit être ressortissant (e) du Congo et âgé (e) de 45 ans au maximum au 31 décembre 2017.

POSTE

Le (la) postulant (e) exercera ses fonctions d'Assistante de Direction au sein de l'AGENCE de la BDEAC à POINTE-NOIRE. Le poste est de type local et réservé aux ressortissants de ce pays.

PROFIL DU POSTE

Sous la supervision du Chef d'Agence, l'Assistante de Direction sera chargé(e) d'assister ce dernier afin d'optimiser la Gestion des activités.

QUALIFICATION, EXPERIENCE, COMPETENCES ET APTITUDES

-Être au moins titulaire d'un diplôme d'un Bac+2 en Secrétariat de Direction;
-Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans une institution de financement, dans un bureau d'études, ou dans une administration nationale en qualité de Secrétaire/Assistante de Direction;
-Avoir des aptitudes techniques fondamentales en Gestion Administrative et de Secrétariat de Direction;
-Avoir une maîtrise parfaite des planifications des Activités;
-Maîtrise parfaite des prises des notes;
-Avoir de bonnes connaissances des techniques d'archivages et documentation;
-Avoir des aptitudes à intégrer des équipes

de travail multidisciplinaires dans un environnement multiculturel;
-Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques et différents applicatifs utilisés dans le cadre de l'activité;
-Maîtriser le français et/ou l'anglais; la connaissance éventuelle de l'espagnol constitue un atout.

DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés devront soumettre à la Banque une lettre de motivation rédigée en français accompagnée de : (i) Un CV détaillé faisant apparaître notamment leurs compétences professionnelles et leurs expériences dans le domaine concerné, (ii) Un Certificat de nationalité (iii) Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de (3) mois, (iv) Copies certifiées des diplômes.

Le dossier de candidature doit être déposé dans une enveloppe fermée, à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA BDEAC

Candidature pour le poste d'Assistante de Direction à l'Agence de la BDEAC à POINTE-NOIRE (CONGO)

Tél. : +242 06.652.96.71/73, +242

04.426.83.00

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO

BP : 1177 - BRAZZAVILLE

République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 30 Août 2017 à 12h00, heure de Brazzaville.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Seuls les candidats présélectionnés pour les tests et les interviews seront contactés.



PROFITEZ DE VOS FORFAITS MASOLO RESEAU UNIQUE

Activez votre forfait et communiquez **moins cher** grâce aux **minutes d'appels** et aux **volumes Internet** dans les **14 pays Airtel**

Composez *121*7#

AG Partners



INTERVIEW

L'ARC s'indigne de l'immobilisme ambiant en Centrafrique

France. À peine sortie de la conférence sur les perspectives de la Cour pénale spéciale organisée à Paris en juillet, l'association « Les Amis de la République centrafricaine (A.R.C.) », remonte au créneau pour interpellier l'opinion internationale sur le chaos qui règne en RCA sous leurs yeux. Michel Langa, son président, répond à trois questions du quotidien Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : quelle est la situation en Centrafrique ?

Michel Langa (ML) : Entre les dépêches des agences de presse et les témoignages de sources concordantes, les nouvelles d'une destruction progressive des populations centrafricaines nous parviennent en temps réel. Sans vouloir tenir une comptabilité

macabre, en l'espace de ces deux jours, que ce soit à Zémio, Bria, Gambo ou Bangassou, les combats entre milices font rage dans le pays. Ce cœur de l'Afrique centrale, pays où hier Gbaya, Banda, Sango, Yakoma et toutes les autres ethnies vivaient ensemble, est devenu un plateau de scènes de balkanisation où éclatent des affrontements sans précédent.

LDB : Comment réagit l'ARC ?

ML : Nous nous indignons face à cet embrasement au quotidien et nous joignons notre voix à toutes les autres qui, déjà, se sont élevées : celle du curé à l'intérieur du pays, celles des populations, celles des plus audibles des instances internationales, pour que cessent immédiatement ces exactions. Les coupables doivent être désignés, arrêtés et traduits

en justice. L'ARC ne veut plus laisser, dans cette escalade de regain de violences, commettre de tels crimes touchant des populations où plus de la moitié des 4,5 millions de Centrafricains dépendent de l'assistance humanitaire. Cela est d'autant plus inacceptable que le pays est riche en ressources minières qui, hélas, sont contrôlées pour l'heure par les groupes armés.

LDB : Que préconisez-vous ?

ML : La crise subie par notre pays mérite que l'opinion internationale prête une meilleure attention aux 4,5 millions de personnes qui souffrent au vu et au su de tout le monde. Nous assistons, impuissants, à un manque de centralisation de la part de l'autorité centrale de Bangui. Les luttes intestines mènent le pays au bord de la partition. Refusons

cet état de fait. Acceptons et revivifions plutôt l'idéal de renaissance prôné par le père-fondateur Barthélémy Boganda et cela, quelle que soit l'appartenance ethnique. Reprenons notre courage pour arrêter les massacres de masse. Nous interpellons le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pour qu'il prenne les mesures immédiates nécessaires face à la crise sécuritaire et humanitaire en Centrafrique.

Indignons-nous tous. Que l'Union africaine intervienne maintenant en urgence car le décompte de victimes se révèle chaque jour en évolution depuis le début de l'année. Que la paix revienne dans notre pays. Aujourd'hui,



Michel Langa (DR)

ensemble, enrayerons le départ de l'incendie de l'écosystème du Bassin du Congo, deuxième poumon du monde. Demain, il sera trop tard.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

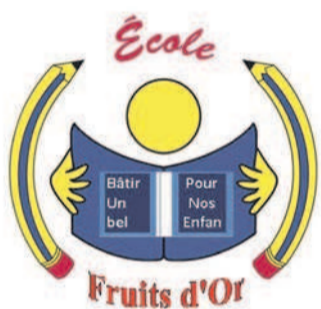
UNE NOUVELLE ÉCOLE À NGAMAKOSSO

Brazzavilloises, Brazzavillois

Chers parents,

Soyez les premiers à inscrire vos enfants à l'école Fruits d'Or. Nous avons l'expertise qu'il faut, les conditions idéales pour les former et en faire des cadres de demain.

Ecole Fruits d'Or, 633 rue Mpassa, Ngamakosso, arrondissement 6 Talangai. Téléphone : 06.043.68.34 / 05.525.99.12
Ecole Fruits d'Or ; « Bâtir Un Bel Avenir Pour Nos Enfants ».



BUROTOP IRIS
Distributeur Exclusif au Congo

Transcend
N°1 Mondial



Clé usb à partir de 2.900 Fcfa (8 Go)
Disque durs externes à partir de 49.500 Fcfa (500 Go)

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

INTERVIEW

Lucien Pambou : « Le Congo n'a pas menti »

Lors de son adresse à la nation à l'occasion de la fête nationale, le président a reconnu que le Congo faisait face à des difficultés économiques « réelles » et « préoccupantes ». Le Congo est en cours de négociation avec le FMI pour mettre en place un plan d'ajustement structurel. Selon l'institution de Bretton Woods, le pays lui aurait caché une partie de sa dette publique. L'économiste congolais Lucien Pambou fait le point pour Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : le FMI a affirmé que le Congo aurait caché l'ampleur de sa dette. Et l'on entend dire beaucoup de choses sur la toile. Qu'en est-il exactement ?

Lucien Pambou : Le Congo n'a pas déclaré tous les éléments qui permettent de décrire l'ampleur et l'importance de sa dette extérieure. Il ne s'agit pas d'un mensonge mais d'un mode de calcul qui ne retient pas un certain nombre d'éléments de la dette, comme une partie des emprunts gagés sur le pétrole.

De plus, on peut penser aussi que le Congo n'a pas intégré dans sa comptabilité le solde primaire du budget et les charges financières relatifs au paiement de sa dette extérieure. Il faut savoir que les critères du Fonds monétaire (dette/PIB = 40%, dans la zone CEMAC dette/PIB = 70%) sont très exigeants et le Congo avec 77% était largement au-dessus pour le FMI comme pour la zone CEMAC, donc

il y a eu une correction qui a permis de rétablir la vérité des chiffres (soit 117% du PIB).

LDB : Si cela est avéré avec un taux de 117% de son PIB. Comment le Congo se situe-t-il par rapport à d'autres États ?

LP : La plupart des pays de la zone CEMAC (Gabon, Tchad, Congo, Guinée équatoriale) se trouve confrontée à des taux d'endettement élevés, ce qui permet au Congo d'être dans la zone grise de ces pays endettés de l'Afrique centrale. Ceci a des conséquences importantes pour les finances publiques et l'économie. La baisse du prix du pétrole n'est pas le seul critère d'assèchement des devises, il y a aussi la mauvaise gouvernance et la mauvaise gestion des ministères et un recours systématique à l'endettement comme facteur de financement à moyen et long terme.

LDB : Tous les États sont endettés aujourd'hui, même des grandes puissances comme les États-Unis. Quand peut-on dire que l'endettement d'un État est problématique ?

LP : Les États-Unis constituent la première puissance endettée au monde, surtout vis-à-vis de la Chine. L'endettement en soi n'est pas un problème car c'est un moyen de trouver des financements à l'extérieur pour le développement des infrastructures économiques et sociales. En revanche, l'endettement est une contrainte forte et problématique dès lors que le taux d'intérêt qui structure la charge de remboursement de la dette est supérieur au taux de croissance de

l'économie. La baisse des recettes pétrolières, minières ou agricoles n'améliore pas les conditions de remboursement. C'est le cas du Congo et de certains pays de la zone CEMAC.

Pour les États-Unis, ce n'est pas un problème car c'est la première puissance économique du monde, tant sur le plan financier que sur le plan militaire. Les États-Unis constituent le premier marché mondial en termes de liquidités et de potentialité économique, à la différence du Congo qui est un tout petit pays à revenus intermédiaires et qui a beaucoup de mal à présenter une carte économique et structurelle viable à long terme. Le Congo peut s'endetter à condition de rembourser, ce qui ne semble pas être le cas actuellement.

LDB : Certains congolais, qui ont gardé un souvenir amer des plans d'ajustement structurels, remettent en cause la pertinence d'une intervention du FMI. Quelle autre alternative aurait pu s'ouvrir au Congo ? En quoi le FMI peut aider le pays à se remettre sur pied ?

LP : Il y a le pragmatisme économique de court et moyen termes qui nécessite l'accord du Fonds monétaire qui a été sollicité par Paris qui est la gardienne des réserves congolaises et des pays de la zone Franc CEMAC et de la zone Franc UEMOA. Il y a un discours politique dominé par le bavardage qui refuse l'aide du Fonds monétaire pour que le Congo s'effondre et que le président Sassou N'Guesso quitte le pouvoir. C'est le discours d'une partie de l'opposition au Congo et de la diaspora

en France. Avec l'assèchement des devises dans la zone CEMAC, la France a demandé l'intervention du Fonds monétaire comme cela a été fait avec succès en termes d'apports financiers pour le Gabon et bientôt le Tchad. À court et moyen termes, il n'y a pas d'autres alternatives et il ne faut pas espérer un retour de la hausse du prix du baril de pétrole. À long terme, il faut que le Congo réfléchisse de façon méthodique à travers une conférence économique et budgétaire articulée autour de la diversification sur les chantiers à entreprendre en priorité.

LDB : Quels seraient ces chantiers ?

LP : L'agriculture c'est bien, encore faut-il résoudre les problématiques liées aux conditions de transfert de technologie, de formation des personnels, de valorisation des filières, etc. Le Fonds monétaire ne peut qu'apporter des fonds à court terme avec ses solutions extravagantes et difficiles (réduction des salaires, réduction des importations, privatisation de certains secteurs de l'économie, exportations et dans les cas extrêmes dévaluation du Franc CFA, restructuration du secteur public). Il faut pour cela des Congolais informés et formés pour conduire ces réformes difficiles et actives. Quelle autre alternative aurait pu s'ouvrir au Congo ? Une course éfrénée et sans retour vers l'endettement extérieur ? Impossible car sur les marchés internationaux les pays et les investisseurs privés refusent de prêter de l'argent au Congo.

LDB : Le chef de l'État n'a pas caché les difficultés présentes



du Congo, qui frappent aussi les autres pays producteurs de pétrole. Quelles réformes entreprendre pour retrouver le chemin de la croissance ?

LP : Après le Fonds monétaire international et ses recommandations, le Congo doit :

organiser de toute urgence une conférence économique et budgétaire pour appliquer les décisions du Fonds monétaire en favorisant la diversification de l'économie avec toutes les contraintes et problématiques afférentes ; modifier le fonctionnement et l'utilisation du budget en séparant le budget primaire finançable par le Trésor et les différentes régies financières et le budget global plus axé sur l'endettement extérieur ; créer un fonds de réserve budgétaire qui serait abondé par une taxe prélevée sur chaque exportation congolaise de matières premières (pétrolières, agricoles, minières) ; évaluer le contrôle et l'utilisation des ressources budgétaires de chaque ministère de façon annuelle afin de faire le point de façon systématique entre l'évolution du solde primaire du budget intérieur et la partie afférente à l'endettement extérieur.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

NÉCROLOGIE

Mme Nsana née Kouakoua Augustine, Béatrice Kouakoua Nsouda, Emilienne Kouakoua, Rolphe Sédric Kinsangou, Sorel Jovial Kinsangou, Armel Kouakoua Mboza, Franck Thierry Kouakoua, Christelle Nsana et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur soeur, tante et grand mère Marie Clémence Kouakoua (Mère Clé), enseignante retraitée, survenu le lundi 14 août 2017 à Brazzaville.

La veillée se tient au n° 1100 de la rue Louémé au Plateau des 15 ans, non loin du pressing 5 à sec.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Sandrine Atipo, agent Télé Congo, la grande famille Nguéi Aba et d'Etaba, Mmes Atipo née Egnéi Jeanne et Ngampio Marie ; Carine Ossibi, les enfants Ossibi et Atipo annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leur frère, père, oncle et grand père Ossibi Bouloukoué Rigobert alias Okapi, se dérouleront comme suit :

Jeu. 24 août 2017 :

8h30 : levée de corps à la morgue municipale ;

10h00 : recueillement au domicile sis 91, rue Mossaka au croisement des avenues de la Tsiémé et des chars ;

13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP ;

16h30 : fin de cérémonie.



La famille Mabanza et la grande famille AASSEC (Association aide soutien secours aux enfants démunis) a le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès survenu le 13 août 2017 à Brazzaville de Yvonne Antsiouo.

La veillée a lieu au n°48 de la rue Gamboma.

La date de l'inhumation est prévue pour le vendredi 25 août 2017.



Stanilas Okassou et famille informent les parents, amis et connaissances de Makoua (Ndongo, Oyoué, Ifoura et Bokagna) du décès de Delphine Ngalla (Foussa) survenu le 17 août 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au n° 121 de la rue Mbé à Talangaï, quartier Manhatann. Référence rue Ndolo grand lavage. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



IN MEMORIAM



23 août 2013 - 23 août 2017. Les hommes louent l'Éternel pour ses bienfaits, ma force de le louer vient de toi mon père à qui je dois la vie.

Oh! Papa, tu plongeais toujours dans le bassin de tes nobles conseils. Je te suis reconnaissante, car durant toute ma croissance, tu as éveillé mes pensées, tu as orienté et montré le droit chemin. Comment ne pas te remercier, toi qui étais à la hauteur de tes devoirs.

Aujourd'hui, la nature en a décidé autrement.

En ce jour de triste anniversaire papa Madzou «Vieux Ndoukous» que ton âme repose en paix.

Ta maman.

MONDIAL 2018

Sébastien Migné réduit sa liste à 24 joueurs...

Sébastien Migné a mis les ciseaux sur la liste des Diables rouges convoqués pour la double confrontation contre le Ghana du 1^{er} et 5 septembre dans le cadre de la 3^e et 4^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.



Sébastien Migné (DR)

Le sélectionneur a choisi ses 24 joueurs, dont 23 seront alignés sur la feuille de match. Il comptera sur l'appui des trois nouveaux renforts par rapport à l'ossature qui avait effectué le déplacement de Kinshasa dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019 : Vladis-Emmerson Illoy-Ayyet, le défenseur central d'Olimpik Donetsk en Ukraine; Saint-Louis Dilane (Saint Etienne) et Juvhel Tsoumou (Ermis). Ces joueurs vont découvrir l'ambiance des matches officiels avec le onze national pour la première fois.

Sébastien Migné n'a toutefois pas bousculé l'ossature née de la CAN de 2015 en Guinée Equatoriale. Plusieurs cadres comme Thievy Bifouma, Prince Oniangue, Delvin Ndinga, Bouka Moutou, Baudry Marvin, Fabrice Ondama et Fodé Doré sont présents.

Dans cette nouvelle liste presque définitive, quatre joueurs locaux de l'équipe qui vient de se qualifier pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan 2018) sont retenus : les défenseurs Beranger Itoua de Cara et Bissiki Magnokélé de l'AC Léopards de Dolisie plus Barel Mouko et Pavhel Ndzila, les deux gardiens. Parmi les absents, figurent Césair Gandzé, Matheus Botamba, Baron Kimbamba et Perrauld Ndinga. Du côté de la diaspora, Mavis Tchibota, Christopher Missilou, Charlevy Mabilia et Ravy Tsouka ont été écartés.

Les 24 Diables rouges retenus

Gardiens : Barel Mouko (La Mancha); Christoffer Mafoumbi (Blackpool Fc/ Angleterre); Pavhel Ndzila (Etoile du Congo).

Défenseurs : Baudry Marvin (Zulte Waregem/Belgique); Fernand Mayembo (Grenoble/ France); Tobias Badila (Nancy/France); Clevid Dikamona (Platanias/Grèce); Vladis Emmerson Illoy-Ayyet (Olimpik Donetsk/Ukraine); Beranger Itoua (Cara); Davy Dimitri Bissiki Magnokélé (AC Léopards de Dolisie); Arnold Bouka Moutou (Dijon/France).

Milieux du terrain : Durel Avounou (Caen/France); Prince Oniangue (Wolverhampton/Angleterre); Jordan Massengo (Union Saint Gilloise/Belgique); Delvin Ndinga (Lokomotive Moscou/Russie); Yves Simon Pambou (DAC-Dunajska Streda/Slovaquie); Merveil Ndockyt (CF Getafe/Espagne).

Attaquants : Dylan Bahamboula (Dijon/France); Fabrice Nguessi Ondama (Club africain/Tunisie); Thievy Bifouma (Osmanlisport/Turquie); Dore Ferebory (Clermont/France); Dylan Saint Louis (Saint Etienne/France); Juvhel Tsoumou (Ermis Arradipou/Chypre); Rahavi Kifoueti (Doxa/Chypre).

James Golden Eloué

INFRASTRUCTURES

Le stade Denis Sassou-N'Guesso s'apprête à recevoir sa nouvelle pelouse



Vue de la vieille pelouse du stade de Dolisie/Adiac

Le stade de Dolisie dont la pelouse est dans un état déplorable va enfin retrouver sa fierté

Le stade Denis-Sassou-N'Guesso n'accueillera plus cette saison les matches du championnat national. Sa fermeture jusqu'à nouvel ordre répond à la nécessité de remplacer la vieille pelouse par celle en gazon synthétique. Les bases pour débiter les travaux dans les brefs délais sont déjà posées, a confirmé le président de la Fédération congolaise de football. « C'est le cadeau qu'on avait promis aux Léopards lorsqu'ils ont gagné la coupe d'Afrique. Et moi en tant que président, je vous avais dit : une équipe qui nous fait des merveilles vaut une récompense. Et elle est là. Le gazon synthétique est déjà arrivé, y compris le technicien. Je crois que les travaux vont démarrer dans les brefs délais. C'est pour dire, qu'il faut encourager », a souligné Jean Michel Mbono.

Cette pelouse, la deuxième dans l'espace de deux ans de la Fédération internationale de football association après celle d'Alphonse-Massamba-Débat, est déjà arrivée à Pointe-Noire. Le programme des travaux a

été d'ailleurs communiqué. Pour preuve, à partir du 31 août, tous les matches à domicile de l'AC Léopards et des Jeunes Fauves sont délocalisés à Madingou, le chef-lieu du département de la Bouenza. Les Léopards recevront respectivement sur cette installation, l'Etoile du Congo, le 31 août, Saint-Michel de Ouenzé le 6 septembre, Cara le 10 et AS Otho, le 14 du même mois. Les Jeunes Fauves feront autant contre l'Interclub, Tongo FC, le FC Nathalys. Une bonne nouvelle pour les Fauves du Niari déjà assurés de disputer, l'an prochain, la compétition africaine.

« Je confirme évidemment que la pelouse était déjà arrivée à Pointe-Noire. Le programme des travaux est même déjà annoncé. C'est une grande satisfaction pas seulement pour le public sportif de Dolisie, mais aussi pour tous les sportifs congolais. Il faut que ce stade ait une pelouse qui puisse permettre aux joueurs qui y évoluent de bien jouer. Ce n'est pas seulement AC Léopards qui y joue, mais plutôt tous les

clubs congolais. Cela permettrait à toutes les équipes de mieux s'exprimer. C'est une grande joie. Et j'espère que certains stades vont aussi bénéficier de ce genre d'équipements. Pour nous, c'est une grande satisfaction que cet effort ait abouti », a commenté Rémy Ayayos Ikounga, le président des Fauves du Niari.

Pour leur nouvelle campagne africaine, les joueurs de l'AC Léopards n'auront plus d'excuses. Ils vont évoluer sur une pelouse répondant aux normes avec ambition d'élever, cette fois-ci, leurs performances. Depuis trois saisons, la pelouse sur laquelle se produisait l'AC Léopards pendant les compétitions interclubs, ne favorisait plus le développement du football de qualité. Les vainqueurs de la 9e coupe de la confédération ont payé le prix en se faisant éliminer deux fois de suite en seizièmes de finale. « D'ici là, j'irai à Dolisie pour constater le début des travaux sur ce terrain. Merci les champions », a conclu le président de la Fécofoot. Après Pointe-Noire, Brazzaville, Ouessou et Madingou, Dolisie sera le 5e stade du pays à être doté d'un gazon synthétique.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 2^e journée, 2^e division U23

Prince Oniangue n'était pas convoqué avec la réserve de Wolverhampton, tombeuse de celle de Southampton (3-0).

Chypre, 1^{re} journée, 1^{re} division

Blessé (il reprendra l'entraînement demain), Rahavi Kifoueti n'a pas joué lors du match nul de Doxa sur le terrain de l'Olympiakos (0-0).

Arrivé le 14 août, Bernard Itoua est entré à la 93^e lors du succès de l'Alki Oroklini sur le terrain de l'Ethnikos Achna (1-0).

France, match décalé de la 4^e journée, 2^e division

Premier but en pro pour Yann Mabella qui offre la victoire à Châteauroux contre Nîmes (DR)

Châteauroux remporte sa première victoire de la saison en battant Nîmes 1-0. Avec un but de Yann Mabella à la 79^e, à la réception d'un service de Mandane. Son premier but chez les professionnels.

Israël, 1^{re} journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota était titulaire lors du succès du Bnei Yehuda Tel Aviv face au Maccabi Haïfa (2-0).

Roumanie, 3^e journée, 2^e division

Recruté dans la semaine, Alan Kimbaloula est entré à la 46^e lors du revers du Sportul Snagov chez le Ripensia Timisoara (0-2).

C.D.

ÉLECTION EN ANGOLA

Dokolo, gendre et mécène à Luanda, opposant à Kinshasa

Un œil sur la succession de son beau-père à Luanda, l'autre tourné vers l'opposition anti-Kabila à Kinshasa : gendre du président angolais sortant José Eduardo dos Santos, l'homme d'affaires et mécène congolais Sindika Dokolo s'implique de plus en plus dans la crise politique dans son propre pays.

Alors que l'Angola vote mercredi pour élire le successeur du président dos Santos, l'époux de sa fille Isabel - surnommée la «Princesse» en raison de la fortune du couple - vient de lancer sur les réseaux sociaux un mouvement «Les Congolais debout» contre Joseph Kabila. Sur une photo récente, l'élégant quadragénaire, jusque-là connu pour ses investissements et les milliers d'œuvres de sa collection d'art africain, pose main dans la main avec les deux grandes figures de l'opposition congolaise, Moïse Katumbi et Félix Tshisekedi.

Pas Macron

Des ambitions politiques ? «Certainement pas», répond à l'AFP Dokolo, 45 ans, marié depuis 2002 à Isabel dos Santos. «Ce n'est pas une stratégie à la Macron», affirme l'ancien élève d'un lycée privé parisien en référence à la conquête-éclair du pouvoir par le jeune président français (39 ans).

Dokolo est né en 1972 d'une mère danoise, qui lui fait visiter tous les musées d'Europe, et d'un homme d'affaires florissant sous le régime de Mobutu Sese Seko, tombé en disgrâce avant le renversement du vieux



L'homme d'affaires et mécène congolais Sindika Dokolo

maréchal en 1997. «Mon père a été le premier Congolais à créer une banque, la Banque de Kinshasa. Nous possédons encore de nombreux actifs stratégiques aux quatre coins du pays», raconte Dokolo dans un entretien à Afrique Magazine en août. Après une jeunesse dorée entre l'Europe et l'Afrique, et l'exil pendant les deux guerres civiles dans l'ex-Zaïre (1997-2003), le jeune homme au look mi-dandy, mi-étudiant hipster avec ses montures de lunettes à la Buddy Holly, parvient à se faire accepter au sein du clan dos Santos.

Née d'une mère russe championne d'échec, à l'époque des noces d'or de son père avec le camp soviétique,

Isabel dos Santos est la femme la plus riche d'Afrique avec plus de trois milliards de dollars, d'après le magazine Forbes.

Oligarques africains

Habitué du festival de Cannes, des plages privées de Saint-Tropez et des palaces de Londres, le «premier couple d'oligarques africains» comme l'appelle le journal suisse Le Temps s'enrichit dans la téléphonie, les mines de diamants, la banque, l'immobilier et le pétrole. Isabel dos Santos a été propulsée en 2016 à la tête de la compagnie nationale Sonangol qui a dégagé un bénéfice avant impôt de 3,16 milliards de dollars, malgré la baisse des prix du

baril. «Népotisme», dénonce ses détracteurs. En Angola, Sindika Dokolo possède une des plus grandes mines de diamants et le «Palais de fer», la plus grande salle de spectacles de Luanda.

En Europe, le couple serait considéré par les banques comme des «+personnalités exposées politiquement+, autrement dit qui présentent un risque de corruption», selon une enquête récente du journal Le Temps. Réponse de Dokolo: «Je

n'accepte pas que nous, les Africains riches, devions nous excuser ou nous justifier». Et d'ajouter: «Je préfère que la richesse du continent revienne à un Noir corrompu plutôt qu'à un Blanc néo-colonialiste». Dans son pays d'origine, Dokolo a été condamné dans une affaire immobilière qui l'empêche de revenir en RDC, tout comme son allié politique Katumbi. «Intimidation dans le but de me décourager à me présenter aux élections», dénonce-t-il dans ce même entretien à l'AFP où il nie toute ambition politique. En Angola, le «gendre» a tenté d'afficher une proximité avec le dauphin du président dos Santos et grand favori de l'élection mercredi, l'actuel ministre de la Défense Joao Lourenço, en saluant «sa maîtrise profonde du dossier RDC». L'Angola veut «éviter que l'affaiblissement de ce grand voisin ne crée de l'instabilité dans la sous-région», analyse Dokolo. «Je connais profondément ces deux pays. Je crois qu'une relation de partenariat stratégique fondée sur le respect mutuel serait une vraie source de stabilité et de développement pour toute l'Afrique centrale», affirme Dokolo, comme s'il souhaitait jouer un rôle de trait d'union entre les deux géants de la sous-région.

AFP

ENJEUX DE L'HEURE

Election partielle des gouverneurs sur fond de remous

La campagne électorale pour l'élection partielle des gouverneurs et vice-gouverneurs a débuté le 22 août dans les provinces où des vacances ont été constatées. S'en suivra le scrutin proprement dit programmé pour le samedi 26 août.

Après moult atermoiements, le processus a été finalement engagé pour l'élection de nouveaux gouverneurs et vice-gouverneurs dans les provinces où la vacance a été constatée. D'après le chronogramme publié par la Céni, tout débute le 22 août avec la campagne électorale que les candidats sont censés mener auprès des députés provinciaux actuellement en session extraordinaire en vue de faire adhérer la majorité à leur projet de société. Il va sans dire que celui qui va tirer son épingle du jeu dans cette épreuve en usant d'une force de persuasion sans pareil mettra toutes les chances de son côté, quand bien même le secret de l'urne reste la grande inconnue. Après la clôture de la campagne électorale, qui interviendra le 24 août, suivra le scrutin proprement dit programmé pour le samedi 26 août.

Au-delà de l'aspect purement organisationnel, il y a lieu de révéler que ces élections vont se dérouler dans un contexte assez particulier caractérisé notamment par les re-

vendications salariales des députés provinciaux dans certaines provinces et par la redistribution des cartes qui se dessine au sein de la majorité où des sons discordants se font de plus en plus entendre pour recuser cette démarche qualifiée d'irrégulière. Huit provinces sont concernées par ces élections, à savoir le Haut-Lomami, le Bas-Uélé, le Haut-Katanga, la Tshuapa, le Kwilu, le Sud-Kivu, le Sud-Ubangi et la Tshopo. Si dans certaines le problème ne se pose pas, la vacance ayant été établie manifestement du fait, soit de la démission ou soit de la destitution par motion de défiance du gouverneur ou de son vice, dans d'autres cependant la procédure est totalement remise en cause.

C'est notamment le cas du Haut-Katanga où le gouverneur Jean-Claude Kazembe, déchu puis réhabilité par la Haute Cour, refuse de se plier à la démarche de la Céni et réclame l'annulation de l'élection prévue dans sa province. Situation presque identique à la Tshuapa où le gouverneur Cyprien Lomboto couvert par un arrêt de la Cour constitutionnelle rendue en sa faveur tente également de résister. Pour la majorité présidentielle (MP) qui a déjà actionné la procédure de destitution de certains gouverneurs issus de ses rangs, il n'est pas question de faire marche arrière. Les gouver-

neurs concernés - pour la plupart en déficit de confiance vis-à-vis de la hiérarchie - sont appelés à rendre le tablier au profit d'autres pions en phase avec les idéaux de la plateforme et ce, en prévision des prochaines joutes électorales.

Par ailleurs, le retrait de l'Équateur de la liste des provinces éligibles à l'élection de gouverneurs et vice-gouverneurs aura laissé un goût âcre dans cette procédure. Quand bien même la Céni s'est ravisée en suspendant le scrutin après avoir pris en compte l'arrêt de la cour constitutionnelle réhabilitant Jeannine Intombi au poste de vice-gouverneur de cette province, ce simple fait aura créé une jurisprudence qui met à mal la MP dans sa tentative d'une nouvelle consolidation de sa présence dans certaines provinces, constatent maints analystes.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, d'autres gouverneurs également réhabilités par la Haute Cour ont brandi les jugements y afférents, enlevant de ce fait à la Céni tout prétexte d'organiser l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs au motif de suppléer à des vacances de poste.

Toutefois, le vin étant tiré, il ne leur reste qu'à le boire, bien malgré eux.

Alain Diasso

HÔPITAUX PUBLICS

Les pas hésitants de l'Administration de Kinshasa dans la résolution de la crise

Porté à la tête du ministère provincial de la Santé, Dominique Weloli, a pris ses fonctions à une période difficile pour la ville de Kinshasa qui est confrontée depuis un certain temps à une radicalisation du mouvement d'arrêt de travail des médecins.

Ces derniers réclament toujours le paiement de leurs primes de risques. Faute d'obtenir gain de cause auprès du gouvernement central, les médecins frondeurs ont décidé de passer à la vitesse supérieure en suspendant carrément le service minimum et le service de garde. Cette tempête dans le secteur hospitalier public n'a pas empêché la cérémonie de présentation du nouveau ministre provincial chargé du secteur. Si le dossier semble visiblement dépasser la ville, les autorités provinciales ne s'avouent pourtant pas vaincues. Avec les politiques des petits pas, elles espèrent convaincre les médecins grévistes de restaurer au moins le service minimum. La cérémonie officielle de présentation du nouveau ministre provincial chargé de la Santé, Affaires sociales et Communication était prévue à l'Hôpital général de référence, devant le personnel et agents de santé jusque-là en grève. Il y avait surtout une certaine connotation particulière à cette cérémonie. En effet, ce face-à-face n'a pas manqué de susciter des réactions à la fois d'optimisme et d'inquiétude. Pour cause, Kinshasa n'a pas ménagé ses efforts pour contribuer à la résolution de cette crise, sans succès. Mais la situation est grave dans les institutions hospitalières publiques de la capitale et même celles érigées sur l'étendue du territoire national. Des sources indépendantes renseignent que les malades sont aban-

donnés à leur triste sort. Interrogé par la rédaction, Roberte Tshiana a relaté sa triste expérience : « J'ai perdu ma fille deux jours après sa naissance. L'enfant est né avec du paludisme. Pourtant, j'étais dans un grand hôpital de la place. Le médecin n'a pas fait les examens nécessaires sur l'enfant avant d'autoriser ma sortie. On s'est empressé à me demander de partir et le drame est arrivé à la maison. Mon bébé est mort », explique-t-elle.

Devant ce témoignage et tant d'autres recueillis à travers la ville, la question de la grève des médecins et surtout la situation d'impasse actuelle préoccupe au plus haut point nombre d'observateurs. La tension reste à son niveau le plus élevé au sein de la corporation des praticiens de la RDC qui continuent à suivre le mot d'ordre lancé par leur intersyndicale. Même si cette cérémonie de l'ex-Mama Yemo s'inscrit dans le cadre strict de la présentation d'un nouvel officiel au personnel médical, beaucoup espèrent que cette rencontre soit la première d'une longue série pour ne pas abandonner les malades à leur triste sort. La question de la grogne des médecins devra certainement s'inviter dans les discussions prochaines entre l'administration provinciale et le corps médical, actualité oblige. En tout cas, la démarche de l'actuel ministre provincial vise à apaiser les esprits et souligner l'importance de la dimension humaine dans cette crise qui reste légitime. Certainement, ce cadre de carrière dans la gestion des ressources humaines sera tenté de demander la reprise du service minimum. Trouvera-t-il les mots pour décrier la crise ? Rien n'est acquis, du moins à ce stade.

Laurent Essolomwa

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Dauphin, référendum.., toujours pas à l'ordre du jour !

Aucune allusion sur la date des élections n'a été faite encore moins sur le nom du candidat de la majorité présidentielle (MP) à la prochaine présidentielle lors de la dernière rencontre du 20 août à Kingakati entre Joseph Kabila et ses affidés de la MP élargie aux partis alliés.

La ferme de Kingakati située dans la banlieue kinoise a, pour la énième fois, servi de cadre à une réunion stratégique de la majorité présidentielle. C'était le 20 août. Une rencontre d'évaluation pour la famille politique du chef de l'État qui tenait à faire l'état des lieux des actions menées jusque-là pour baliser la voie à une victoire électorale qu'elle veut voir se concrétiser dans l'urne. Joseph Kabila qu'entouraient quelques têtes cou-

ronnées de la MP s'est voulu rassurant par rapport à la tenue des élections qui devront s'organiser, envers et contre tout. Il a, de ce fait, réaffirmé sa détermination à conduire le processus électoral à bon port afin de permettre aux Congolais d'exercer leur devoir civique en élisant leurs représentants dans toutes les institutions du pays. «*Il faut que la MP se prépare aux élections dès maintenant non seulement pour être présente mais surtout pour les gagner*», s'est exprimé Joseph Kabila devant les membres du bureau politique de la MP et d'autres cadres du PPRD et des partis alliés. Cette volonté du chef de l'État d'amener le peuple congolais aux élections, sans toutefois à en fixer l'échéance, a été réaffirmée par Alain Atun-

du qui, dans sa restitution, a indiqué qu'instruction a été donnée aux délégués présents «*à se ranger davantage en ordre utile non seulement pour se préparer aux dites élections mais surtout à les gagner*». Joseph Kabila, à en croire le porte-parole de la MP, a demandé à ses hôtes de se concentrer sur les préparatifs des échéances électorales futures et surtout à ne pas «*se laisser distraire par les sirènes qui cherchent à tromper l'opinion*». Au-delà, des questions relatives au référendum ainsi qu'au choix d'un éventuel dauphin n'ont pas été évoquées au cours de cette rencontre. Sujets tabous ? Peut-être. S'expliquant au sujet du dauphin, Alain Atundu a laissé entendre qu'il n'y a pas lieu de mettre la charrue avant

le bœuf. «*Il faut d'abord mettre les structures de la victoire avant de parler des personnes*», a-t-il indiqué. Et d'ajouter qu'à la MP, l'on ne sait pas encore à ce stade qui seront les candidats aux prochaines élections nationales ou locales. Une façon de dire que cette problématique du dauphin n'est pas encore à l'ordre du jour au sein de la MP. Idem pour le référendum. Signataire de l'accord du 31 décembre 2016, la MP avait pris l'engagement avec les différentes parties prenantes de ne pas actionner ce processus et entend rester sur cette position, a rassuré Atundu tout en nuancant : «*Mais n'oublions pas que le peuple congolais n'est pas signataire*». Une phrase ambiguë qui laisse perplexes une certaine opinion qui ne croit nul-

lement au serment de la MP de ne pas retoucher l'actuelle Constitution en cherchant à faire sauter les verrous qui empêchent son autorité morale de se représenter pour un troisième mandat. L'occasion était également belle pour la MP de faire le point sur le fonctionnement du Centre de coordination électorale de la MP (CCE/MP) mis en place en avril dernier. Les animateurs de cette centrale électorale dont la mission est «*d'accompagner les partis politiques de la MP à gagner les élections à tous les niveaux*» ont été présentés au chef de l'État. «*L'autorité morale, après les avoir entendus, les a félicités ainsi que l'ensemble du bureau politique*», a indiqué une source proche de la MP.

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Félix Kabange appelle au respect des normes urbanistiques

Avec son collègue des infrastructures, Thomas Luhaka, le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, a inspecté le village Mbenzal au quartier Domaine dans la commune de la Nsele à Kinshasa.

L'objectif de cette visite est de faire respecter les normes urbanistiques. Il ressort de cette descente sur le terrain que plusieurs personnes ne

respectent pas les normes urbanistiques sur l'éloignement des habitations avec les grandes artères. Des maisons sont construites sans normes le long de la route. Tel est le cas des maisons construites le long de la grande route me-

ministre de l'Aménagement du territoire et de la Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, qui a par ailleurs demandé aux habitants du village Mbenzal qui ont construit le long de la route sans respecter les 5m exigés. Les uns, poursuit Félix Kabange Numbi, commencent à respecter mais il y a des récalcitrants qui ne respectent pas. Un délai de 72 heures a été accordé à toutes ces personnes pour qu'elles s'adaptent elles-



Félix kabange et son collègue des Infrastructures en visite vers la route menant à Kingakati.

ont été pour ce fait engagées sur place avec cette population qui a déjà été plusieurs fois sensibilisée à cette situation. «*Nous sommes venus respecter les normes et ceci vaut aussi bien pour la ville de Kinshasa que pour l'ensemble du pays*», explique le

mêmes aux prescrits de la loi avant la démolition prévue incessamment. Après ce délai, la mission d'évaluation passera pour faire appliquer les mesures à ceux qui n'auront pas respecté les normes.

Aline Nzuzi

LE COURRIER DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble « FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

VARIATIONS DE LA MONNAIE NATIONALE

Henri Yav rassure sur des mesures influençant positivement la santé du franc congolais

Pour le ministre des Finances, ces actions entamées par le gouvernement, « sous l'impulsion et les orientations personnelles » du chef de l'État, vont assurément permettre l'amélioration de la santé du franc congolais, jusqu'à asseoir une monnaie forte.

Le ministre des Finances, Henri Yav Mulang, a rassuré le peuple congolais des actions menées par le gouvernement en vue d'assurer la stabilité du franc congolais (FC). Lors de cette conférence de presse animée conjointement avec le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogracias Mutombo, le 19 août, dans les installations du ministère des Finances, l'Argentier national a rassuré l'opinion que la santé du FC continuera à s'améliorer jusqu'à asseoir une monnaie forte.

Dejà, le ministre des Finances a salué le renversement de la tendance en faveur du FC constaté sur le marché des changes qui est, a-t-il insisté, la résultante des mesures prises par le gouvernement, « sous l'impulsion et les orientations personnelles » du président de la République, Joseph Kabila Kabange, pour redorer la santé de la monnaie nationale. « Aujourd'hui, vous reconnaîtrez avec moi que cette mobilisation commence à donner des résultats encourageants et que, quoiqu'il faille intensifier et poursuivre les efforts déployés, on peut raisonnablement entrevoir l'arrêt progressif de la dépréciation et une stabilisation de la valeur de notre monnaie nationale », a souligné Henri Yav Mulang. L'Argentier national a, en effet, noté qu'en considérant la moyenne mensuelle des taux de change pratiqués par les bureaux de change, on constate qu'après avoir atteint 1 707,34 FC pour un dollar américain en juillet, cette moyenne s'est presque stabilisée depuis début août à 1 560 FC le dollar. Mais, a-t-il ajouté, pour le gouvernement, cette accalmie relative sur le marché des changes n'est pas suffisante. « Au-delà de la politique d'ajustement budgétaire, des efforts seront poursuivis pour asseoir une monnaie forte », a-t-il promis.

Maintenir le cap et faire plus loin de se satisfaire du niveau actuel atteint par la monnaie nationale sur les marchés de change, le ministre des Finances a rappelé que la stabilité de la monnaie et des prix des biens et services était le résultat d'une bonne coordination des politiques budgétaires et monétaire. Membre du Co-



Le ministre Henri Yav et le gouverneur de la BCC, Déogracias Mutombo, devant la presse/photo Adiac

mité de pilotage stratégique des mesures urgentes du gouvernement, mis en place par le chef de l'État, le ministre des Finances a identifié comme cause de la dégradation de la situation économique et financière du pays la conjonction des facteurs endogènes et exogènes. Le ministre Henri Yav a identifié, d'une part, le choc externe provoqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale à l'origine de la chute des cours mondiaux des principaux produits d'exportation de la RDC et, d'autre part, le choc interne lié au caractère extraverti et peu diversifié de l'économie congolaise, auquel s'est greffé un certain attentisme des opérateurs économiques et des investisseurs. « Ce mauvais comportement des principaux indicateurs macroéconomiques a conduit à la révision, par le gouvernement, du budget de l'exercice 2016. Mais le vote de cette loi des finances rectificatives n'avait pas épargné au gouvernement de faire face, tout au long de l'année 2016, à une baisse drastique des recettes publiques et à la pression des dépenses, surtout contraignantes », a-t-il soutenu. Pour le ministre des Finances, cette inadéquation entre les ressources internes, de plus en plus faibles, et des dépenses restées constantes, voire en hausse, a eu comme résultat un déficit important dans l'exécution du budget

2016 et cela, malgré les efforts de compression des dépenses entrepris tout au long de l'année et qui ont permis, au cours de certains mois, de réaliser des excédents de trésoreries. De l'avis de l'argentier national, face à ce résultat négatif dans l'exécution du budget 2016 et pour éviter une détérioration plus prononcée de la valeur du FC, le gouvernement a décidé, dès janvier 2017, de resserrer davantage l'exécution du budget, en se fixant comme objectif mensuel zéro déficit ou dans l'impossible, un déficit réduit et facilement compensable avec d'éventuels excédents des mois à venir. C'est donc, a soutenu le ministre des Finances, cette discipline budgétaire qui a permis de maintenir les finances publiques en équilibre au cours de cinq mois sur les sept premiers mois de l'année et d'enregistrer un ralentissement du rythme de dépréciation du FC contre le dollar, passant d'une moyenne de 4% par mois en octobre 2016 et mars 2017 à 2,5% par mois en avril et mai 2017.

Des mesures plus drastiques

Le ministre Henri Yav a, par ailleurs, justifié la suspension de la quasi-totalité de paiements par le souci de calmer l'affaiblissement de la situation économique et financière et envisager d'autres mesures nécessaires à une stabilité durable du FC. À en croire l'argentier national,

cette décision qui a eu pour effet de décaler certains paiements importants du mois de juillet et août, notamment les salaires de certains services de l'État et la rétrocession aux régies financières, s'est avérée fructueuse car elle a permis d'équilibrer les comptes du gouvernement à la BCC, de constituer une certaine marge de trésorerie pour le reste de l'année et de ramener le taux de change du FC contre le dollar américain, autour de 1 550 FC contre 1 700 au mois de juillet.

Mais, pour aller de l'avant, le ministre des Finances a annoncé une autre série de mesures décidées par le gouvernement pour la mobilisation des recettes internes et de la relance de la production nationale. « Adoptées dernièrement par le Conseil des ministres, ces mesures sont certaines de portée générale, d'autres de portée spécifique et toutes applicables les unes à court terme et d'autres à moyen et plus ou moins long termes », a expliqué le ministre Henri Yav. Ces mesures portent notamment sur la suspension des taxes illégales, des frais administratifs d'interventions diverses exigés par différents services aux postes frontaliers ou ailleurs sur le territoire national, des points de contrôle sur les routes ou les voies fluviales, l'assainissement des aires de dédouanement, l'intégration de toute la parafiscalité et autres revenus des pres-

tataires en un taux unique, la stricte application du décret fixant à quatre le nombre des services autorisés à opérer aux frontières la lutte contre la fraude, la contrebande, l'évasion fiscale, le renforcement des sanctions administratives et des poursuites judiciaires contre les agents de l'État indisciplinés et les opérateurs économiques véreux ainsi que la mise en place d'une stratégie de promotion des exportations agricoles et des produits de l'industrie locale.

Il faut également compter dans cette liste de mesures, la construction des plateformes logistiques dans tous les postes douaniers, l'accélération de l'informatisation et l'interconnexion des services des régies financières ainsi que la réforme du système fiscal congolais, considéré aujourd'hui comme complexe, asphyxiant, tracassier et en définitive décourageant pour les initiatives privées ainsi que la relance de la production agricole nationale et de l'agro-industrie. Ces mesures prises et annoncées par le gouvernement de la République réconfortent la conviction du gouverneur de la BCC, Déogracias Mutombo, qui a noté que l'ajustement budgétaire fonctionnait à merveille. Mais, il fallait, a-t-il dit, le soutenir par des mesures concrètes dont la mobilisation des opérateurs miniers.

Lucien Dianzenza

TENUE DES ÉLECTIONS EN RDC

Le Rassemblement désapprouve la position de la Sadc

Pour cette méga plate-forme politique, la position exprimée par le président de la République sud-africaine, Jacob Zuma, affirmant l'impossibilité de la tenue des élections en RDC au courant de l'année 2017, va à l'encontre des aspirations profondes du peuple congolais.

Dans un communiqué du 21 août signé par le président du Conseil des sages du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), Pierre Lumbi Okongo, la plate-forme politique a désapprouvé, avec la dernière énergie, et rejeté les

propos du président en exercice de la Sadc, Jacob Zuma, qui avait affirmé l'impossibilité de la tenue des élections en RDC au courant de l'année 2017.

Pour le Rassop, qui s'est dit indigné d'apprendre ces propos, cette position de la Sadc « va à l'encontre des aspirations profondes du peuple congolais qui aspire à une alternance démocratique à travers les élections crédibles et transparentes qui doivent impérativement se tenir d'ici le 31 décembre 2017 ».

La plate-forme rappelle au président sud-africain que la question de l'organisation et de la tenue des élections en RDC est réglée par la Constitution ainsi que par l'Accord du 31 décembre 2016, entériné par la résolution 2348 du Conseil des Nations unies, « auxquels reste attaché le peuple congolais ». Pour le Rassemblement, qui dit incarner les aspirations profondes du peuple congolais, la Sadc devrait se montrer solidaire au peuple congolais et non soutenir un individu, Joseph Kabila, vu par cette plate-forme comme « l'unique et seul obstacle sur la voie de l'organisation des élections en RDC ».

Lucien Dianzenza



Le président du Conseil des sages du Rassop, Pierre Lumbi/photo Adiac

EPSP

La rentrée scolaire 2017-2018 déjà menacée !

Les enseignants annoncent un arrêt de travail à partir du lundi 4 septembre 2017, jour prévu pour la rentrée scolaire.

L'Intersyndicale de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) a demandé, le 21 août, à ses affiliés d'observer un arrêt de travail à partir du 4 septembre 2017 sur toute l'étendue de la RDC jusqu'à ce que le gouvernement réponde à leurs revendications. Cette recommandation faite aux enseignants affiliés aux syndicats membres de ce regroupement sur toute la République vaut également un préavis de grève adressé au gouvernement. Dans une déclaration faite à cette occasion, le porte-parole de l'Intersyndicale, Jacques Lukuku Pidji, a justifié cette position des enseignants par le non-respect des engagements pris par le gouvernement. « On s'est rendu compte que l'indexation des salaires qu'il avait promise au mois de juillet n'a pas été respectée, la légère augmentation de salaires, dont il a parlé pour le mois d'août, n'a pas été réalisée, la quotité versée à la mutuelle de santé n'a pas été prise en charge depuis le 4 septembre 2015 », a-t-il expliqué. Il est noté que ces mécontentements des enseignants n'ont pas commencé aujourd'hui. Et les

menaces qui pèsent sur l'année 2017-2018 se sont fait sentir juste après la clôture de l'année scolaire 2016-2017. Pour calmer le jeu, le gouvernement avait fait certaines promesses dont la réalisation n'avait pas suivi. Sur les ondes de la radio onusienne, Radio Okapi, le ministre de l'EPSP, Gaston Musemena, avait, le 17 août, exhorté les partenaires de l'éducation, notamment les enseignants, à « continuer leur sacerdoce d'élever les enfants ». Le ministre avait, entre autres, déconseillé à ces derniers de considérer la rentrée scolaire comme une opportunité pour des revendications quelconques, au regard des difficultés que connaissent l'État.

Les enseignants, qui jusque-là attendaient la bonne foi du gouvernement, se disent désabusés et veulent passer à la vitesse supérieure au cas où leurs revendications ne seraient pas prises en compte avant le délai butoir fixé par eux. Pour les parents, qui hésitaient déjà à remplir certaines formalités exigées par les écoles pour la « confirmation » de l'inscription de leurs enfants, cette position des enseignants vient, une fois de plus, ajouter de l'incertitude quant à la rentrée effective des classes à cette date arrêtée par le gouvernement.

L.D.

RETOMBÉES DE L'ÉLIMINATION DE LA RDC AU CHAN/KENYA 2018

Mwinyi Zahera et tout son staff suspendus !

À la suite de cette suspension, l'actuel sélectionneur adjoint des Léopards seniors de la RDC ne sera pas en stage avec l'équipe nationale du 26 au 30 août à Rabat au Maroc.

L'entraîneur principal des Léopards locaux de la RDC, Zahera Mwinyi, vient d'être suspendu à titre préventif par la Fédération congolaise de football association (Fécifa), a-t-on appris d'une source proche de la Fédération. Outre l'intéressé, les autres membres du staff technique, en l'occurrence ses deux adjoints, Mukeba Katotola Jean-David, communément appelé Chico, et Shungu Raoul Jean-Pierre, ainsi que l'entraîneur des gardiens, l'ancien international Paulin Tokala, écoperont également cette suspension.

L'information a été confirmée le 22 août par le vice-président de la Fécifa chargé des Finances, Bobo Bondembe. Le fait que cette suspension intervienne après l'élimination de la RDC du Championnat d'Afrique des Nations (Chan 2018) par le Congo/Brazzaville (0-0 à l'aller et 1-1 au retour) ne laisse au-

cun doute quant aux motivations de cette décision. Celle-ci résulte essentiellement de cette contreperformance qui prive la RDC, tenante du titre, d'une participation à la cinquième édition du Chan prévu pour janvier prochain au Kenya. Le coach congolais n'a donc pas tenu son pari, celui de qualifier la sélection nationale en cette double confrontation avec les Diables rouges. D'aucuns ont stigmatisé ses choix techniques et tactiques dans une rencontre à grand enjeux avec, à la clé, une sélection mal ficelée avec des athlètes en manque du temps de jeu. C'est notamment le cas de Mechack Elia titularisé à Kintélé et au Stade des martyrs à Kinshasa alors qu'il chauffe le banc, depuis un temps, dans son club le TP Mazembe. Il y a aussi l'ailier Kazadi de DCMP, sorti d'une longue suspension à la Linafoot et qui peine à revenir à son meilleur niveau.

La mauvaise lecture du match du coach qui a misé sur un 4-4-2, sachant qu'il n'avait pas les moyens d'animer un tel dispositif technique par rapport à son effectif avec des joueurs éprouvant de la peine à inté-

grer le système, aura payé cash. La stratégie mise en place par l'adversaire qui a fermé les espaces en jouant replié avec un regroupement en zone avait sérieusement perturbé la RDC dans son plan de jeu, d'autant plus que la densité en milieu de terrain n'y était presque pas. Zahira Mwinyi a assumé l'élimination de la RDC en tant que coach. C'est à tout son honneur, quand bien même les athlètes ont aussi leur part de responsabilité dans cette déconfiture. A la suite de cette suspension, il est à noter que l'actuel sélectionneur adjoint des Léopards seniors de la RDC ne sera pas en stage avec l'équipe nationale du 26 au 30 août à Rabat au Maroc. Rappelons que Zahira Mwinyi n'est pas à son premier limogeage en tant qu'entraîneur, lui qui a atterri comme un cheveu dans la soupe dans le staff des Léopards locaux en prenant les commandes au détriment de Chico Mukeba initialement promu par la Fécifa avant d'être rétrogradé. Il a été limogé de Daring Club Motema Pembe pour inefficacité dans le choix tactique et insuffisance de résultat en 2016.

Alain Diasso

La Fécifa suspend Mwinyi Zahera et son staff

L'élimination des Léopards locaux au dernier des éliminatoires du cinquième Championnat d'Afrique des Nations (Chan) a déjà des conséquences : le sélectionneur Mwinyi Zahera est suspendu ainsi que son staff.

On attendait la réaction de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) après l'élimination des Léopards locaux de la RDC par les Diables rouges du Congo Brazzaville au dernier tour des éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) Kenya 2018 (0-0 à Brazzaville, 1-1 à Kinshasa). Le vice-président de la Fécifa chargé des Finances, Roger Bondembe Bokanianga Bobo, a annoncé sur Radio Okapi la suspension du sélectionneur Mwinyi Zahera et l'ensemble du staff technique.

Mwinyi Zahera, qui est également sélectionneur adjoint des Léopards seniors, n'assumera pas également ces fonctions alors que la sélection A de la RDC sera en stage du 26 au 30 août à Rabat au Maroc pour préparer les matchs de la troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, contre les Aigles de Carthage de la Tunisie. La RDC défilera la Tunisie le 1er septembre au stade Radès de Tunis avant la deuxième confrontation entre ces deux adversaires le 5 septembre à Kinshasa.

Réactions de Mwinyi et Ngatsono après le match

L'on rappelle que Mwinyi Zahera, nouvellement nommé à la tête des Léopards locaux, disputait son premier match officiel avec ce groupe après un stage au Maroc. Et il a été le premier à être déçu de la performance de ses poulains. « Je suis très déçu. On est éliminé, et je ne peux qu'être déçu. Le foot, c'est comme ça. Je regrette cette élimination et j'assume la défaite avec tous les membres du staff. Cela peut arriver à n'importe quelle équipe du monde. Ce n'est pas la fin du monde. Nous ne sommes pas le premier pays au monde qui est détenteur du titre et qui ne participe pas à la compétition suivante », s'est-il consolé. L'on rappelle que la RDC a remporté le Chan en 2009 et en 2016.

Pour sa part, le sélectionneur Barthélemy Ngatsono a indiqué : « En aucun moment, je pensais que j'allais avoir la qualification. Je savais qu'à n'importe quel moment, le danger était là. Et c'est comme ça que nous avons joué dans notre camp toute la deuxième période. J'ai cru qu'on pouvait gagner à la dernière minute ». Et il a jeté des fleurs à ses poulains : « Cette qualification est la leur. Ils se sont battus pour l'obtenir et il mérite les honneurs ».

Martin Engimo

NOUVEAU GOUVERNEMENT

35 ministres contre 38 dans l'équipe sortante

Décret no 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du premier ministre, chef du Gouvernement ;
Sur proposition du premier ministre, chef du Gouvernement.

DECRETE :

Article premier : Sont nommés membres du Gouvernement :

1. Vice-Premier Ministre, chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale :

M. Firmin AYESA

2. Ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche :

M. Henri DJOMBO

3. Ministre d'Etat, ministre de l'économie, de l'industrie et du portefeuille public :

M. Gilbert ONDONGO

4. Ministre d'Etat, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation :

M. Alphonse Claude NSILOU

5. Ministre de l'intérieur et de la décentralisation :

M. Raymond Zéphirin MBOULOU

6. Ministre des mines et de la géologie :

M. Pierre OBA

7. Ministre de l'aménagement, de l'équipement du territoire, des grands travaux :

M. Jean-Jacques BOUYA

8. Ministre des hydrocarbures :

M. Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA

9. Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger :

M. Jean-Claude GAKOSSO

10. Ministre de la défense nationale :

M. Charles Richard MONDJO

11. Ministre des finances et du budget :

M. Calixte GANONGO

12. Ministre de la communication et des médias, porte-parole du Gouvernement :

M. Thierry MOUNGALLA

13. Ministre de l'enseignement supérieur :

M. Bruno Jean-Richard ITOUA

14. Ministre de l'équipement et de l'entretien routier :

M. Emile OUOSSO

15. Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation :

M. Anatole Collinet MAKOSSO

16. Ministre de la justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones :

M. Ange Aimé BININGA

17. Ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel :

Mme Yvonne Adelaïde MOUGANY

18. Ministre de l'énergie et de l'hydraulique :

M. Serge Blaise ZONIABA

19. Ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement :

M. Pierre MABIALA

20. Ministre des zones économiques spéciales :

M. Gilbert MOKOKI

21. Ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi :

M. Nicéphore Antoine Thomas FYLLA SAINT-EUDES

22. Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat :

M. Josué Rodrigue NGOUONIMBA

23. Ministre de l'économie forestière :

Mme Rosalie MATONDO

24. Ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande :

M. Fidèle DIMOU

25. Ministre de la santé et de la population :

Mme Jacqueline Lydia MIKOLO

26. Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique :

M. Martin Parfait Aimé COUSSOUD- MAVOUNGOU

27. Ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale :

Mme Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

28. Ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique :

M. Léon Juste IBOMBO

29. Ministre du tourisme et de l'environnement :

Mme Arlette SOUDAN NONAULT

30. Ministre des sports et de l'éducation physique :

M. Hugues NGOUELONDELE

31. Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire :

Mme Antoinette DINGA DZONDO

32. Ministre de la promotion de la femme, et de l'intégration de la femme au développement :

Mme Inès Nefer Bertille INGANI

33. Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique :

Mme Destinée Hermella DOUKAGA

34. Ministre de la culture et des arts :

M. Dieudonné MOYONGO

35. Ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, chargé de la décentralisation :

M. Charles NGANFOUOMO

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 22 août 2017

Denis SASSOU-N'GUESSO

Par le Président de la République

Le Premier Ministre,
chef du Gouvernement

Clément MOUAMBA

MUSIQUE SACRÉE

«Le temps de l'esprit volume 2» en avant-première dans un concert maison

Disponible sur le marché du disque depuis le 8 juillet dernier, c'est pour la première fois que quelques cantiques de cet opus de dix titres ont été exécutés, au cours d'un «concert maison» à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville

«Ce concert maison» a été organisé à l'occasion de l'anniversaire du producteur du groupe «Le Rocher des âges», Claude Isidore Miéré, patron de la maison MCI productions. Il a été une aubaine pour la sœur Belle Agniélé et son groupe d'interpréter quelques cantiques de leur nouvel album «Le temps de l'esprit volume 2». La soirée a commencé par la chanson «Au nom de Jésus» (le titre phare de l'album).

Claude Isidore Miéré accompagné de la sœur Belle Agniélé et le groupe «Le Rocher des Âges» ont interprété tour à tour des cantiques

comme : «Mosungi» ; « l'Agneau immolé» ; «Je t'aime» ; « Nzambé oyo» ; «Nzambé asalaka» ; «Oza Nzambe». Aussitôt après, la sœur Belle Agniélé est revenue sur le précédent album «Le temps de l'esprit volume 1» avec la chanson «Nzambe aza monéné» ; « Soki Nzambe te» ; puis «Conversion» ; «Fou de Dieu» ; «Ya Jésus» ; Frères Jude, Oscar, Sœurs Belle Agniélé, Esther Kora, Merveille,

Pour la sœur Belle Agniélé, les chansons de l'opus «Le temps de l'esprit volume 2» ont été très bien accueillies. « J'ai vu comment les



gens se sont exprimés en écoutant ces cantiques ». Avant d'ajouter en ce qui concerne le concert maison : « pour nous, c'est une journée de joie. Lorsqu'on se re-

trouve dans ces genres de concert dit maison, on s'exprime normalement. Nous chantons pour la gloire du Seigneur et nous le bénissons pour l'anniversaire de

Claude Isidore Miéré louant l'Eternel (DR) papa Claude. Le groupe «Le Rocher des Âges» a toujours célébré ces instants avec lui », a déclaré la sœur Belle Agniélé.

Bruno Okokana